

**1^{er} SOMMET FRANCO-AFRICAIN
PARIS 13 NOVEMBRE 1973**

Un nouveau cadre de dialogue

Les 11 participants

7 chefs d'Etat :

Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
France : Georges Pompidou
Gabon : Albert-Bernard Bongo
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana
Niger : Hamani Diori
Centrafrique : général Jean-Bedel Bokassa
Sénégal : Léopold Sédar Senghor

4 délégations ministérielles (Finances) :

Congo : Saturnin Okabé
Dahomey : commandant Michel Alladayé
Mali : Thiéoulé Konaté
Togo : Joachim Hunlédé

La conférence

C'est à l'initiative du chef de l'Etat nigérien, Hamani Diori, que le premier Sommet franco-africain s'est tenu le 13 novembre 1973 à Paris, sous la présidence du chef de l'Etat français, Georges Pompidou. Cette conférence, qualifiée d'« historique », offre un nouveau cadre de dialogue entre la France et l'Afrique francophone. Elle intervient après la guerre israélo-arabe qui fit, cette année-là, quelque 10 000 victimes. D'où la nécessité, pour les participants au Sommet de Paris, d'affirmer leur volonté de paix qui « *intéresse la communauté internationale tout entière et pas seulement les deux super-grands* ».

Les résultats

Ce premier Sommet franco-africain décide de devenir un organisme de concertation mutuelle qui se réunira chaque année, de manière informelle. Commentant les travaux, Michel Jobert, alors ministre des Affaires étrangères, déclare : « *La coopération franco-africaine, si souvent caricaturée, constitue certainement, dans le monde tel qu'il est, un élément de progrès et de stabilité.* »

**2^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN
BANGUI 7/8 MARS 1975**

Le nouvel ordre économique mondial

Les 15 participants

9 chefs d'Etat :

Burundi : Michel Micombero
République centrafricaine : maréchal Jean-Bedel Bokassa
Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
France : Valéry Giscard d'Estaing
Gabon : Omar Bongo
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana
Niger : lieutenant-colonel Seyni Kountché
Rwanda : général-major Juvénal Habyarimana
Sénégal : Léopold Sédar Senghor

6 délégations ministérielles :

Dahomey : Barthélémy Ohouens (Justice)
Mali : Thiéoulé Konaté (Finances)
Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam, Premier ministre
Togo : Edem Kodjo (Finances)
Zaire : Niati Boula Mandongo, commissaire d'Etat aux Affaires étrangères
Seychelles : James Mancham (à titre d'observateur)

La conférence

A Bangui, les différentes délégations, déjà plus nombreuses qu'à la réunion de novembre 1973, manifestent leur désir de faire avancer « *dans le cadre d'une réunion amicale* », les problèmes de l'Afrique francophone : la situation des pays éloignés de la mer, les pays dits « *enclavés* », la lutte contre la sécheresse et les catastrophes naturelles, enfin l'avenir de la francophonie.

Les résultats

Le président Senghor, dressant un bilan de la conférence avec le président Houphouët-Boigny, se félicite de l'esprit de franchise et d'amitié qui a marqué cette « *réunion de famille* ». Il est décidé que la Conférence se tiendra chaque année, alternativement en Afrique et en France.

Valéry Giscard d'Estaing exprime sa volonté de développer et d'élargir l'aide française aux pays d'Afrique, émettant le vœu de voir un jour la Conférence accueillir les pays lusophones et devenir ainsi latine, au lieu de demeurer exclusivement francophone.

**3^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN
PARIS 10/11 MAI 1976**

Priorité au développement

Les 20 participants

9 chefs d'Etat :

Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
France : Valéry Giscard d'Estaing
Gabon : Omar Bongo
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana
Mali : colonel Moussa Traoré
Niger : colonel Seyni Kountché
Rwanda : général Juvénal Habyarimana
Sénégal : Léopold Sédar Senghor
Togo : général Gnassingbé Eyadéma

11 délégations ministérielles :

Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam, Premier ministre
Seychelles : James Mancham, Premier ministre
Tchad : colonel Djime Ngakinar, vice-président du Conseil supérieur militaire
Bénin : lieutenant-colonel Barthélémy Ohouens (Industrie et Artisanat)
Burundi : Melchior Bwakira (Affaires étrangères et Coopération)
Cap-Vert : Cordeiro Almada (Justice)
Guinée-Bissau : Vasco Cabral (Développement économique et planification)
République centrafricaine : Alphonse Koyamba (Trésor public)
Sao Tomé & Principe : Lao Chang (Administration)
Zaire : Nguza Karl I Bond (Affaires étrangères)
Comores : Salim Himidi (Intérieur)

La conférence

Alors que les deux précédentes conférences avaient été dominées par l'examen de problèmes spécifiquement africains ou euro-africains, celle de Paris se situe dans un cadre plus large : celui de l'Afrique indépendante à la recherche de son développement. Aussi la conférence a-t-elle porté sur quatre points : l'inflation, le système monétaire international, le dialogue Nord-Sud et l'aide au développement.

Les résultats

A l'initiative de la France, la Conférence propose la création de deux fonds d'aide : - Fonds exceptionnel de promotion de l'Afrique : ce Fonds doit être mis en place par les Etats industrialisés qui ont des liens historiques avec

l'Afrique, auxquels pourraient se joindre les Etats-Unis.

Ce Fonds interviendrait dans plusieurs secteurs précis du développement, tels que le désenclavement ferroviaire ou routier des pays sans débouché maritime, la lutte contre la sécheresse, la mise en exploitation des ressources minières. L'organisation de ce Fonds serait confiée conjointement à un conseil des pays donateurs et à un conseil exclusivement africain des pays utilisateurs.

- Fonds de solidarité africain : financé conjointement par les Etats africains et la France, dont l'aide irait à des projets d'investissement dans les pays les plus défavorisés, ceux que l'on appelle aujourd'hui les PMA, les pays les moins avancés.

En outre, Paris décide de se joindre au Fonds africain de développement de l'OUA, auquel participent déjà l'Allemagne fédérale, la Suède et le Canada.

**4^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN
DAKAR 20/21 AVRIL 1977**

La montée des périls en Afrique

Les 20 participants

11 chefs d'Etat :

Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
France : Valéry Giscard d'Estaing
Gabon : Omar Bongo
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana
Mali : colonel Moussa Traoré
Niger : lieutenant-colonel Seyni Kountché
Rwanda : général Juvénal Habyarimana
Sénégal : Léopold Sédar Senghor
Seychelles : James Mancham
Tchad : général Félix Malloum
Togo : général Gnassingbé Eyadéma

9 délégations ministérielles :

Bénin : Isidore Amoussou (Finances)
Burundi : lieutenant-colonel Edouard Nzambimana, Premier ministre
Comores : Ali Mlamali (Enseignement)
Cap-Vert : Oswaldo Lopes da Silva
Centrafrique : Ange Patassé, Premier ministre
Guinée-Bissau : Vasco Cabral (Développement économique)
Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam, Premier ministre
Territoire des Afars et des Issas : à titre d'observateur
Zaire : Karl I Bond (Affaires étrangères)

La conférence

Les travaux de ce Sommet de Dakar sont dominés par ce que le président Valéry Giscard d'Estaing appelle « *la montée des périls en Afrique* ». Le climat d'incertitude créé par le brusque développement de l'influence soviétique et la rivalité entre super-grands dans plusieurs régions du continent africain, pèse sur les travaux de la Conférence.

La France, qui avait fourni un appui logistique au Zaire lors de la première « *invasion* » de la province du Shaba, se montre ferme et rassurante : « *Tout Etat africain a droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières, quelles que soient ses opinions politiques* », déclare le président français à l'ouverture de ce quatrième Sommet franco-africain.

Cela dit, les problèmes de sécurité, malgré leur importance, n'ont pas caché aux participants l'ampleur des problèmes économiques, tels que l'inflation mondiale, la détérioration des termes de l'échange, l'avenir du dialogue Nord-Sud.

A Dakar, les 19 pays africains représentés réaffirment avec fermeté que « *le seul combat qui mérite d'être livré en Afrique est le combat pour le développement dans la paix, l'unité et la coopération* ».

**5^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN
PARIS 22/23 MAI 1978**

Sécurité et développement

Pour la première fois, les ministres des Affaires étrangères sont chargés de préparer la réunion des chefs d'Etat et l'ordre du jour de la Conférence (réunion préparatoire les 12 et 13 mai à Paris).

Les 20 participants

16 chefs d'Etat :

Bénin : lieutenant-colonel Mathieu Kérékou
Centrafrique : empereur Bokassa 1^{er}
Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
Djibouti : Hassan Gouled
France : Valéry Giscard d'Estaing
Gabon : Omar Bongo
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana
Mali : lieutenant-colonel Moussa Traoré
Mauritanie : Moktar Ould Daddah
Niger : lieutenant-colonel Seyni Kountché
Rwanda : général Juvénal Habyarimana
Sénégal : Léopold Sédar Senghor
Seychelles : France-Albert René
Tchad : général Félix Malloum
Togo : général Gnassingbé Eyadéma
Zaïre : général Mobutu Sese Seko

5 délégations ministérielles :

Burundi : lieutenant-colonel Edouard Mzambinana, Premier ministre
Congo : Alexander Danguet-Attiki, ambassadeur à Paris
Guinée-Bissau : Vasco Cabral (Développement économique et Planification)
Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam, Premier ministre
Sao Tomé : Maris de Amorin, ambassadeur à Paris.

On notera – pour la première fois – la participation de la Mauritanie et la présence effective du Congo.

La conférence

Les 20 participants réunis autour du président français ont présents à l'esprit les événements qui se déroulent au même moment dans la province zaïroise du Shaba.

Ainsi donc, plus qu'à Dakar, les problèmes de sécurité pèsent sur les débats, tandis que l'inquiétude se fait plus grande, à la mesure de l'aggravation des conflits déchirant l'Afrique au Sahara occidental, dans la « *come* », au Tchad, sans oublier la décolonisation en Rhodésie et en Afrique australe. « *Nous devons refuser que la politique des blocs ne ravage l'Afrique* », déclare le président Valéry Giscard d'Estaing.

De son côté, parlant au nom des Etats africains, le président du Togo, le général Gnassingbé Eyadéma dénonce « *la violence aveugle, l'immixtion brutale des puissances étrangères dans les affaires de pays souverains* » et revendique « *le droit à la sécurité qui, seul, peut garantir la poursuite du développement* ».

Le chef de l'Etat gabonais, président en exercice de l'OUA, se fait le champion de la création d'un pacte d'assistance militaire entre tous les Etats qui voudront s'y associer.

Les résultats

- Création, sous l'autorité du ministère des Affaires étrangères du Sénégal, d'un comité d'études formé de cinq experts chargés d'examiner les implications de la création éventuelle d'une structure regroupant les chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones.

- Dotation exceptionnelle de la France à la mise en œuvre d'un programme spécial de lutte contre la sécheresse (dotation de 60 millions de francs portée à 100 millions de francs en 1979).

- Décision française d'accroître les moyens financiers destinés aux opérations du Fonds

d'aide et de coopération qui, par priorité, seront affectés aux pays les plus déshérités et d'améliorer les conditions des prêts consentis par la Caisse centrale de coopération économique.

**6^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN
KIGALI 21/22 MAI 1979**

Les relations euro-africaines

Les 21 participants

13 chefs d'Etat :

Burundi : colonel Jean-Baptiste Bagaza
Centrafrique : empereur Bokassa 1^{er}
Comores : Ahmed Abdallah
Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
Djibouti : Hassan Gouled
France : Valéry Giscard d'Estaing
Gabon : Omar Bongo
Haute-Volta : général Sangoulé Lamizana
Mali : colonel Moussa Traoré
Rwanda : général Juvénal Habyarimana
Sénégal : Léopold Sédar Senghor
Togo : général Gnassingbé Eyadéma
Zaïre : général Mobutu Sese Seko

9 délégations ministérielles :

Bénin : Barthélémy Ohouens (Industrie)
Congo : Louis-Sylvain Goma, Premier ministre
Guinée-Bissau : Victor Saudé Maris (Affaires étrangères)
Liberia : Cécil Dennis (Affaires étrangères)
Mauritanie : lieutenant-colonel Bouceif, Premier ministre
Maroc : M. Senoussi, ancien ministre
Niger : capitaine Djermakoye (Affaires étrangères)
Sao Tomé & Principe : Maria de Amorin (Affaires étrangères)
Seychelles : Guy Simon (Affaires étrangères)

A noter la présence exceptionnelle, à ces assises francophones, du Liberia qui, en juillet 1979, assurera la présidence de l'OUA, et la présence inattendue du Maroc alors que les négociations sur la crise saharienne sont dans l'impasse. A noter également l'absence fort remarquable du Tchad.

La conférence

Si la conférence de Kigali se déroule dans un climat plus serein que les deux précédentes, marquées par les deux « *invasions* » du Shaba, elle connaît néanmoins des incidents :

- le départ précipité de la délégation tchadienne dirigée par le général Djogo, vice-président du gouvernement provisoire de N'Djamena dont la représentativité est mise en doute par un certain nombre de délégations ;

- « *l'affaire Bokassa* » : les déclarations fracassantes à Paris de l'ambassadeur centrafricain démissionnaire, le général Bangui : ce dernier confirme les révélations d'Amnesty International relatives aux massacres d'écoliers centrafricains. Au sommet de Kigali, il est alors décidé de créer une mission d'enquête composée de délégués de 5 pays : Côte d'Ivoire, Liberia, Rwanda, Sénégal et Togo.

En dehors de ces incidents, les problèmes de sécurité sont largement débattus. La Conférence distingue trois « *étages* » dans la sécurité :

1°) les actions de solidarité franco-africaines.

2°) la création d'une force panafricaine essentiellement dirigée contre « *les Etats racistes de l'Afrique australe* ».

3°) la signature d'accords régionaux de non-agression.

Mais ce sont bien les problèmes économiques et le développement ainsi que les relations euro-africaines qui retiennent le plus l'attention. A noter que l'examen, à Kigali, des problèmes de développement en Afrique intervient au moment où, à Manille, la cinquième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) s'efforce péniblement de faire avancer le

dialogue Nord-Sud et qu'arrivent à leur terme les négociations pour le renouvellement de la Convention de Lomé. A cet égard, la Conférence lance un appel à la France pour traduire fidèlement les préoccupations des Etats ACP auprès de leurs partenaires de la CEE et des autres pays industrialisés. Enfin, avec l'approbation des participants au Sommet, Giscard d'Estaing, président en exercice de la CEE, s'entretient, à Karthoum, avec le chef de l'Etat soudanais, président en exercice de l'OUA, le général Gaafar El Nimeyri, auquel il demande de soumettre officiellement « l'idée avancée par la France d'une Conférence euro-arabo-africaine ». Ainsi progressait l'idée du « *trilogue* », chère au président Giscard d'Estaing dont l'auteur reconnaît lui-même que sa « *réalisation sera une tâche complexe et délicate* ».

**7^e SOMMET FRANCO-AFRICAINE
NICE 8/9 MAI 1980**

Le trilogue à l'honneur

Les 24 participants

15 chefs d'Etat :

Burundi : colonel Jean-Baptiste Bagaza
 Centrafrique : David Dacko
 Comores : Ahmed Abdallah
 Djibouti : Hassan Gouled
 France : Valéry Giscard d'Estaing
 Gabon : Omar Bongo
 Guinée Equatoriale : Obiang Nguéma Mbasogo
 Mali : général Moussa Traoré
 Niger : colonel Seyni Kountché
 Rwanda : général Juvénal Habyarimana
 Sénégal : Léopold Sédar Senghor
 Sierra-Leone : Siaka Stevens
 Somalie : général Siad Barre
 Togo général Gnassingbé Eyadéma
 Zaïre : général Mobutu Sese Seko

10 délégations ministérielles :

Bénin : Ifédé Simon Ougouma (Affaires étrangères et Coopération)
 Cap-Vert : David Hoppfer Almada (Justice)
 Congo : Pierre Nzé (Affaires étrangères)
 Côte d'Ivoire : Mathieu Ekra, ministre chargé de la réforme des sociétés d'Etat
 Guinée-Bissau : Vasco Cabral (Coordination économique et Plan)
 Haute-Volta : capitaine Léonard Kalmogo, (Finances)
 Maroc : M'Hamed Boucetta (Affaires étrangères et Coopération)
 Mauritanie : Mame N'Siack Seck, ambassadeur à Paris
 Sao Tomé & Príncipe (non précisé)
 Tchad : colonel Kamougué, vice-président du GUNT.
 Le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, la Guinée Equatoriale, le Maroc, Sao Tomé, la Sierra Leone et la Somalie participent à la Conférence en qualité d'observateurs.

La conférence

Préparée par la réunion à Paris les 3 et 4 avril 1980 des ministres des Affaires étrangères, le Sommet de Nice s'ouvre dans un climat assombri par la crise tchadienne. La déclaration officielle du vice-président du GUNT, le lieutenant colonel Kamougué et les contre-déclarations officielles des représentants de Hissène Habré fournissent des explications contradictoires sur la situation au Tchad. Mais le problème le plus crucial posé aux participants demeure les moyens d'amortir techniquement et financièrement les effets du choc pétrolier sur la balance des comptes (pour 12 pays africains francophones dépourvus de richesses pétrolières, la facture, qui était de 25 milliards de francs CFA en 1973, atteindra 243 milliards fin 1980). Autre problème vital : l'insuffisance alimentaire constatée dans de nombreux pays du continent

africain, notamment ceux du Sahel, victimes de la sécheresse (3 pays sahéliens seulement ont dépassé, en 1979, le seuil nutritionnel minimal de 2 200 calories par jour et par personne). A tous ces problèmes, la France a proposé des solutions, d'abord dans le cadre proprement franco-africain, mais aussi au sein de l'Action concertée pour le développement de l'Afrique (ACDA) qui réalise la synthèse des propositions des 6pays fondateurs (France, Allemagne fédérale, Etats-Unis, Belgique, Grande-Bretagne et Canada) avec les priorités retenues par les gouvernements et les institutions internationales africaines. Ce sont, cependant, les exposés consacrés au « *trilogue* » qui constituent la pièce maîtresse du Sommet de Nice. De ces exposés, il ressort que le trilogue ne vise pas seulement à élargir la coopération économique entre pays africains dépourvus de matières premières, pays arabes exportateurs de pétrole et pays européens disposant de technologies avancées, mais également à apporter une dimension culturelle à une concertation permanente entre les civilisations arabe, africaine et européenne, unies, dès l'Antiquité, par des affinités naturelles.

**8^e SOMMET FRANCO-AFRICAINE
PARIS 3/4 NOVEMBRE 1981**

Solidarité et développement

Les 32 participants

20 chefs d'Etat :

Bénin : colonel Mathieu Kérékou
 Burundi : colonel Jean-Baptiste Bagaza
 Centrafrique : général André Kolingba
 Comores : Ahmed Abdallah
 Congo : Denis Sassou-Nguesso
 Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
 Djibouti : Hassan Gouled
 France : François Mitterrand
 Gabon : Omar Bongo
 Haute-Volta : colonel Sayé Zerbo
 Mali : Général Moussa Traoré
 Mauritanie : lieutenant-colonel Haïdalla
 Niger : colonel Seyni Kountché
 Rwanda : général Juvénal Habyarimana
 Sénégal : Abdou Diouf
 Sierra-Leone : Siaka Stevens
 Somalie : général Mohamed Siad Barre
 Tchad : Goukouni Weddeye
 Togo : général Gnassingbé Eyadéma
 Zaïre : général Mobutu Sese Seko

12 délégations ministérielles :

Angola : Venontio de Moura, vice-ministre des Relations extérieures
 Cap-Vert : David Hopffar Almada (Justice)
 Egypte : Boutros-Ghali (Affaires étrangères)
 Guinée-Bissau : Victor Saoudé Maria (Affaires étrangères)
 Guinée Equatoriale : Florencio Maye Ela Mangué (Relations extérieures)
 Maurice : Sir Seewoosagur Ramgoolam, Premier ministre
 Maroc : M'Hamed Boucetta (Affaires étrangères)
 Sao-Tomé et Príncipe : Maria de Amorin, (Relations extérieures)
 Seychelles : Maxime Ferrari (Plan et Développement)
 Soudan : Mohamed Mirgani (Affaires étrangères)
 Tunisie : Mohamed Mzali, Premier ministre et Mahmoud Mestiri, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
 Zimbabwe : Kulbirai Kanghaï (Travail)

La conférence

Jamais la Conférence franco-africaine n'a réuni autant de participants à la fois francophones, anglophones, lusophones, hispanophones et arabophones. Forcé est de croire que le

changement de régime politique intervenu en France, six mois plus tôt, par l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, a décidé nombre d'Etats à être présents à ce Sommet.

Le changement en ce qui concerne la politique africaine de la France ne s'opère pas seulement dans la forme, mais dans le fond : « *La France est disposée – affirme le président Mitterrand – lorsque cela correspond aux décisions de l'OUA, à prêter son concours et à assurer les moyens qui garantiront votre souveraineté. C'est à ces conditions que le principe de non-ingérence si souvent invoqué et si souvent bafoué, retrouvera sa vraie signification* ».

Un langage qui a d'autant plus porté que le chef de l'Etat français se montre convaincu que « *la solution au drame du sous-développement ne passe pas par la mise en place de cultures ou d'industries exportatrices axées sur des technologies inadéquates et exclusivement tournées vers les marchés des pays développés. A un capitalisme marchand qu'orchestrent les firmes multinationales devrait être préféré un développement agricole et industriel mettant en valeur les ressources humaines et naturelles, en cherchant à satisfaire, par priorité, les besoins essentiels de la population* ».

Rien d'étonnant, donc, que le président ivoirien, Houphouët-Boigny, parlant en sa qualité de doyen d'âge, relève que le nouveau chef de l'Etat français est « *très proche de la sensibilité africaine* ». Et souligne, par ailleurs, que son « *intérêt pour le Tiers-monde ne s'est jamais démenti* ».

Les problèmes tchadien, namibien et celui que pose le Sahara occidental ont été l'objet des travaux de ce Sommet, tout comme ceux que soulève le développement face à une crise économique mondiale. Crise qui frappe, de plein fouet, les pays en développement dont la France se déclare solidaire.

Les résultats

- Tchad : la conférence prévoit, notamment, « *une aide au gouvernement pour la reconstruction du pays, l'installation rapide d'une force interafricaine, la formation d'une armée intégrée, la relance de l'administration et l'intégrité territoriale* ». La France se dit prête à apporter son aide matérielle et logistique pour la mise en place de la force interafricaine.
 - Namibie : tous les participants souhaitent voir cette ancienne colonie allemande, administrée par l'Afrique du Sud, accéder à l'indépendance dès 1982.
 - Sahara occidental : la Conférence soutient les efforts de l'OUA pour l'autodétermination des populations concernées.
 Sur le plan économique, un appel est lancé à la communauté internationale pour la stabilisation des cours des matières premières et pour la transformation de celles-ci dans les pays producteurs.
 En ce qui concerne l'aide française, le président Mitterrand a affirmé qu'elle sera portée d'ici quelques années à 0,70 % du produit national brut, dont 0,15 % aux pays les moins avancés.

**9^e SOMMET FRANCO-AFRICAINE
KINSHASA 8/9 OCTOBRE 1982**

Le dialogue Nord-Sud face à la crise mondiale

Les 37 participants

19 chefs d'Etat :

Bénin : Mathieu Kérékou
 Burundi : Jean-Baptiste Bagaza
 Centrafrique : André Kolingba
 Comores : Ahmed Abdallah
 Congo : Denis Sassou-Nguesso
 Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
 France : François Mitterrand
 Gabon : Omar Bongo
 Gambie : Sir Daouda Jawara

Guinée Equat. : Teodoro Obiang N'Guema
Haute-Volta : Sayé Zerbo
Mali : Moussa Traoré
Niger : Seyni Kountché
Rwanda : Juvénal Habyarimana
Sénégal : Abdou Diouf
Sierra-Leone : Siaka Stevens
Tchad : Hissène Habré
Togo : Gnassingbé Eyadéma
Zaïre : Mobutu Sese Seko

18 délégations ministérielles :

Angola, Cap-Vert, Djibouti, Egypte, Guinée-Bissau, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Nigeria, Sao Tomé & Príncipe, Seychelles, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

La conférence

La précédente conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique (telle est désormais l'appellation consacrée) réunie en 1981 avait battu, avec 32 participants, le record d'affluence depuis l'inauguration de ce nouveau cadre de dialogue. Ils sont 37 à Kinshasa. Au nombre des nouveaux venus : le géant ouest-africain qu'est le Nigeria et l'influente Tanzanie.

Cette 9^e conférence, à Kinshasa, présente une importance particulière ; elle se tient à une époque où parler de l'éclatement de l'OUA n'était pas nécessairement jouer l'oiseau de mauvais augure. Qu'on s'en souvienne : le sommet de l'organisation panafricaine, prévu à Tripoli (Libye) en août 1982, s'était révélé un rendez-vous manqué. Pis encore : le problème du Sahara occidental avait réveillé le vieux démon du clivage « progressistes contre modérés » à propos de l'admission ou non de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) comme membre à part entière de l'OUA. Bien que l'organisation en ait connu bien d'autres, cette crise était la plus grave, les deux « clans » rejetant toute concession.

C'est donc dans cette atmosphère de blocage, pour ne pas dire de veille d'éclatement de l'OUA, que se sont retrouvés, à Kinshasa, 36 représentants des Etats africains sur les 50 que compte l'organisation panafricaine. Le quorum, qui n'était pas réuni à Tripoli, l'était d'une certaine façon à Kinshasa. De là à suggérer que cette conférence franco-africaine allait se substituer, par France interposée, au Sommet de l'OUA, il n'y avait qu'un pas, d'ailleurs allègrement franchi par ceux qui, à force de subodorer partout le néo-colonialisme, en étaient arrivés à ne pas considérer la diversité des régimes représentés. En réponse, le président Mitterrand a tenu à affirmer, à Kinshasa, que le Sommet franco-africain « n'est ni une institution, ni une organisation. Elle n'entend se substituer à personne, notamment à l'OUA. Nous n'en avons ni le mandat ni l'intention... C'est aux Africains qu'il appartient de se déterminer eux-mêmes, au niveau privilégié de l'OUA ».

Face à la crise mondiale qui frappe davantage les pays africains, le chef de l'Etat français a, une fois encore, plaidé pour l'instauration d'un véritable dialogue Nord-Sud auquel restent sourds, notamment, les Etats-Unis qui « diminuent leur aide au développement et dont les mouvements erratiques de la monnaie (le dollar) placent la plupart des pays dans une situation intolérable, surtout pour les pays en voie de développement ».

S'il a stigmatisé la désorganisation du système monétaire international, la détérioration des termes de l'échange, et plaidé pour la garantie des cours des matières premières, l'autosuffisance alimentaire et la consolidation des accords de Lomé, le président Mitterrand a tenu également à assurer ses collègues que « la

France est avec vous et restera à vos côtés, vous les Etats africains ».

Mais cette solidarité réaffirmée ne doit pas occulter la réalité des possibilités : « La France, prise dans la tourmente de la crise, ajoute le chef de l'Etat français, ne peut, à elle seule, se substituer aux grands pays qui ont pris du retard, n'ont pas compris et ont limité leurs vues du monde aux rapports de force militaire ».

Ce langage de la franchise a été apprécié. S'adressant au chef de l'Etat français au nom de ses pairs, le président Mobutu a, en effet, estimé que celui-ci était « le partenaire compréhensif mais sans complaisance dont l'Afrique a besoin ».

La Conférence a également consacré la légitimité d'Hissène Habré à la tête de l'Etat tchadien après qu'il eut, quelques mois plus tôt, renversé le régime de Goukouni Weddeye. En effet, la participation d'Habré n'a nullement été contestée par les autres chefs d'Etat africains avec lesquels il eut des entretiens privés, en marge de la Conférence, ainsi qu'avec le président Mitterrand. Celui-ci déclare, à l'issue de son tête-à-tête d'une heure avec le président tchadien, qu'« une situation de droit existe désormais au Tchad » et que « l'Etat tchadien, que la France reconnaît, a maintenant un pouvoir central ».

Les résultats

- Tchad : la France a décidé d'accélérer le versement des crédits inscrits au budget 1982, soit 63 millions de francs français. La France aidera également à la reconstruction du Tchad. Une mission d'experts français établira, sur place à N'Djamena, l'inventaire des besoins.

- Namibie : la Conférence a souhaité voir ce territoire accéder à l'indépendance dès 1983. Pour sa part, la France continuera de jouer, au sein du « Groupe des cinq » (Etats-Unis, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Canada et France), le rôle d'un pays qui « réveille les énergies et les consciences ».

- Sur le plan économique, les participants souhaitent la ratification massive de l'accord portant création d'un Fonds commun et d'un Programme intégré des produits de base. Des négociations globales seront également entreprises dans le cadre de l'Onu et de la Cnuced en faveur d'une régularisation des cours des matières premières.

En ce qui concerne l'aide française, le président Mitterrand assure qu'elle se situera, en 1982, à 0,52 % du PIB, et devra atteindre 0,70 % en 1988.

**10^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN
VITTEL 3/4 OCTOBRE 1983**

L'intégrité du Tchad

Les 36 participants

24 chefs d'Etat :

Bénin : Mathieu Kérékou
Burkina (ex-Haute-Volta) : Thomas Sankara
Burundi : Jean-Baptiste Bagaza
Comores : Ahmed Abdallah
Congo : Denis Sassou-Nguesso
Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
France : François Mitterrand
Gabon : Omar Bongo
Gambie : Sir Daouda Jawara
Guinée : Sékou Touré
Guinée-Bissau : Jao Bernardo Nino Vieira
Guinée Equat. : Obiang N'Guema N'Basogo
Mali : Moussa Traoré
Mauritanie : Mohamed Khouna Ould Haidalla
Niger : Seyni Kountché
Rwanda : Juvénal Habyarimana
Sénégal : Abdou Diouf
Seychelles : France-Albert René
Sierra-Leone : Siaka Stevens

Somalie : Siyad Barre
Tchad : Hissène Habré
Togo : Gnassingbé Eyadéma
Zaïre : Mobutu Sese Seko

1 chef de gouvernement :

Maurice : Anerood Jugnauth

11 délégations ministérielles :

Angola, Egypte, Kenya, Libéria, Maroc, Sao Tomé & Príncipe, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

La conférence

La Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique « n'est ni une institution, ni une organisation. Elle n'entend se substituer à personne, notamment à l'OUA... ». La précision faite à Kinshasa en 1982, le président Mitterrand a tenu à la réitérer à Vittelet en 1983.

La mise au point était d'autant plus nécessaire que le problème tchadien – à côté de celui du Sahara occidental – demeure la pomme de discorde au sein de l'OUA. Or la Conférence de Vittelet a surtout été dominée par le Tchad, aussi bien dans les discussions privées que dans les séances informelles, alors que l'organisation panafricaine, bloquée par ses divisions internes, s'était jusque-là montrée incapable d'arbitrer le conflit entre Tchadiens par la Libye interposée. Rien d'étonnant que le Sommet franco-africain, réunissant, d'une année sur l'autre, de plus en plus de dirigeants africains, soit suspecté, par certains, de se substituer, en sous-main, à l'OUA.

A Vittelet, tous les participants, y compris Hissène Habré, se sont prononcés en faveur du dialogue entre Tchadiens et de l'intégrité du Tchad. Des divergences sont toutefois apparues parmi les Africains quant au cadre à donner à ces discussions conçues par les uns (essentiellement les francophones) comme un dialogue entre le gouvernement légitime représenté par Hissène Habré et des rebelles. D'autres, tel le Congo, entendent mettre sur le même plan le GUNT et le régime de N'Djamena. Dans les milieux français, on estime que l'intervention au Tchad avec le dispositif *Manta* place les Africains devant leurs responsabilités pour qu'ils trouvent une solution politique, après le gel des opérations militaires libyennes sur le terrain. Cette attitude a suscité, toutefois, certaines critiques privées de la part de ceux qui estiment que Paris a un rôle primordial à jouer dans la recherche de cette solution, ne serait-ce que par le poids qu'elle peut avoir auprès du colonel Kadhafi.

Si le Sommet de Vittelet n'aboutit pas à des résultats spectaculaires, il a, toutefois, le mérite de clarifier nombre de points :

- Relations franco-africaines : « La France a défini ses priorités d'aide aux pays en voie de développement pour remplir son rôle dans ses relations avec l'Afrique ». Le président Mitterrand a ainsi réaffirmé l'engagement de la France à accroître son aide, y compris au sein des instances financières mondiales.

- Appel à l'OUA : le Sommet demande à l'organisation panafricaine de « s'engager délibérément dans la recherche pratique des moyens d'en revenir à la paix au Tchad ».

- Présence militaire française au Tchad : « La France est allée au Tchad à l'appel de ce pays, pour faire œuvre de paix, œuvre réalisable seulement si une situation se crée qui exige de chacun le respect de l'autre. Nous ne serons pas passifs dans notre effort, a assuré le chef de l'Etat français. L'armée française ne perdra par une heure pour rentrer chez elle si toute armée étrangère évacue le Tchad, sous couvert international... »

- Namibie : évoquant la participation française au groupe de contact occidental sur la Namibie, le président Mitterrand a précisé : « La France ne pourrait pas éternellement participer à un groupe qui n'apporterait pas de solution... Nous serons patients et nous essaierons de

relancer le débat qui doit conduire à l'indépendance de la Namibie et à la cessation des hostilités et des incursions, notamment en Angola. »

- Sahara occidental : Le Maroc (représenté par le prince héritier Sidi Mohamed) a réaffirmé qu'il s'engagerait à tenir compte du résultat d'un référendum au Sahara occidental.

- Nord-Sud : le président Mitterrand a dénoncé « les défaillances du système monétaire, l'absence de liquidités du FMI et la timidité des pays industrialisés du Nord qui n'ont pas engagé de véritables décisions sur les Droits de tirage spéciaux qui puissent profiter aux pays en développement ».

11^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN BUJUMBURA 11/12 DECEMBRE 1984

Autosuffisance alimentaire et développement coordonné

Les 37 participants

17 chefs d'Etat :

Burundi : Jean-Baptiste Bagaza
Centrafrique : André Kolingba
Comores : Ahmed Abdallah
Congo : Denis Sassou-Nguesso
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
France : François Mitterrand
Gabon : Omar Bongo
Guinée Equat. : Obiang N'Guema N'Basogo
Mali : Moussa Traoré
Mauritanie : Mohamed Khouna Ould Haidalla
Rwanda : Juvénal Habyarimana
Sao Tomé & Principe : Manuel Pinto da Costa
Sénégal : Abdou Diouf
Seychelles : France-Albert René
Somalie : Mohamed Siyad Barre
Tchad : Hissène Habré
Zaire : Mobutu Sese Seko

2 chefs de gouvernement :

Maurice : Aneerood Jugnauth
Niger : Ahmed Hamid Algabid

18 délégations ministérielles :

Angola : Venancio de Moura, vice-ministre des Relations extérieures
Bénin : Frédéric Affo (Affaires étrangères)
Botswana : Mme G. K. Chiepe (Affaires étrangères)
Cap-Vert : Antonio Lineelima, ambassadeur
Côte-d'Ivoire : Siméon Aké (Affaires étrangères)
Egypte : B. Boutros-Ghali (Affaires étrangères)
Gambie : Dr Manuel, ministre du Plan
Guinée : Faciné Touré (Affaires étrangères)
Guinée Bissau : Vasco Cabral (Affaires économiques)
Liberia : Ernest Eastnan (Affaires étrangères)
Maroc : Abdellatif Filali (Information)
Mozambique : Marcelino dos Santos, membre du bureau politique du FRELIMO
Soudan : Hashim Osman (Affaires étrangères)
Tanzanie : Ndugu Benjamin Mkapa (Affaires étrangères)
Togo : Atsé Koffi Améga (Affaires étrangères)
Tunisie : Mahmoud Mestiri, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
Zambie : D. M. Lisulo, président du Comité juridique et politique
Zimbabwe : M. Kangai (Technologie)

La conférence

Si la précédente conférence a surtout été dominée par le problème tchadien, tel ne fut pas le cas à Bujumbura. Le dispositif *Manta* mis en place au Tchad par la France avait stoppé les velléités de conquête libyennes, même si les troupes du colonel Kadhafi demeuraient maîtres de la bande d'Aouzou. Dans le même temps, le président congolais, Sassou Nguesso – avec la bénédiction de ses pairs africains et les encouragements de la

France – avait entrepris des tentatives de réconciliation des diverses factions tchadiennes. Par ces temps de crise mondiale aggravée, en Afrique, par la sécheresse, les problèmes économiques ont donc constitué l'essentiel des discussions : l'endettement, la stabilisation des recettes, l'autosuffisance alimentaire. Pour la première fois est abordée la course à l'armement en Afrique qui grève les budgets, au détriment du développement. En introduisant ce sujet dans les débats, les délégations – comme celle du Burundi – entendaient ainsi souligner un choix, en une période où la guerre la plus meurtrière que subit l'Afrique a pour nom la sécheresse et son corollaire, la famine. L'heure n'est donc plus au catalogue des doléances ni aux vœux pieux. Il s'agit de mobiliser l'Afrique.

Le président Mitterrand souligne : « *Il me paraît essentiel que les nécessités du développement rural soient désormais prises en compte dans toute leur complexité... Aider les communautés paysannes à se nourrir et à contribuer à la sécurité alimentaire de leur pays, telle est l'ambition de notre soutien à des stratégies alimentaires adaptées, dont l'élaboration et le suivi relèvent de la responsabilité souveraine de l'Etat bénéficiaire. Telle est aussi la nouvelle orientation donnée à l'aide alimentaire française. Indispensable pour faire face à la famine ou aux déficits alimentaires structurels, cette aide d'urgence n'est utile que si elle accompagne, au lieu de les contrarier, les efforts de chaque pays pour réaliser sa propre sécurité alimentaire.* »

Le président Mitterrand a également rappelé la volonté de la France de continuer à aider au développement de l'Afrique qui, déjà, « *reçoit plus des deux tiers de l'ensemble des concours publics français au développement. C'est notre devoir, mais c'est aussi mon choix.* »

Les résultats

Deux décisions concrètes sont annoncées par le chef de l'Etat français :

- La création d'un Fonds spécial pour l'Afrique : la France est prête à participer à ce Fonds avec ceux des pays qui acceptent de la suivre dans cette voie. Elle a réservé un premier financement de 500 millions de francs, déjà inscrits dans son budget.

- La création d'une Maison de l'Afrique à Paris, qui sera selon le président Mitterrand « *le lieu où se retrouveraient aisément tous ceux qui participent à notre tentative commune d'affirmer un certain type de civilisation ; non seulement les politiques, mais les autres, les hommes de culture, les hommes d'affaires, ceux qui s'expriment et qui échangent, la presse ; tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, peuvent contribuer à notre effort...* »

12^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN PARIS 11/12/13 DECEMBRE 1985

L'endettement croissant de l'Afrique

Les 34 participants

18 chefs d'Etat :

Bénin : Mathieu Kérékou
Burundi : Jean-Baptiste Bagaza
Centrafrique : André Kolingba
Comores : Ahmed Abdallah Abderamane
Côte-d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
Congo : Denis Sassou-Nguesso
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
France : François Mitterrand
Gabon : Omar Bongo
Mali : Moussa Traoré
Maroc : Hassan II
Mauritanie : Maouya Oulld Sid Ahmed Taya
Niger : Seyni Kountché
Rwanda : Juvénal Habyarimana
Sénégal : Abdou Diouf
Tchad : Hissène Habré
Togo : Gnassingbé Eyadéma

Zaire : Mbotu Sese Seko

1 vice-président :

Mozambique : Marcelino Dos Santos

3 chefs de gouvernement :

Guinée Equat. : Don Cristino Seriche Bioko

Maurice : Annerood Jugnauth

Soudan : El Gizouli Dafaalla

10 délégations ministérielles :

Angola : Ismaël Martins (Commerce extérieur)

Cap-Vert : Aguinaldo Lisboa Ramos, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères

Egypte : B. Boutros-Ghali (Affaires étrangères)

Gambie : Lamine Kitti Jabang (Affaires étrangères)

Guinée : Faciné Touré (Affaires étrangères et Coopération internationale)

Guinée-Bissau : Fidelis Cabral De Almada, (Education, Culture et Sports)

Seychelles : Jacques Hodoul (Développement national)

Somalie : A. Jama Barre (Affaires étrangères)

Tanzanie : Benjamin Mkapa (Affaires étrangères)

Tunisie : Beji Essebsi (Affaires étrangères)

2 autres représentations :

Botswana : A. M. Dube, ministre conseiller à l'ambassade à Paris

Zambie : Ben Kufakuneso Jambga, ambassadeur en France

La conférence

Le Tchad est décidément revenu en vedette en cette année 1985. En septembre 1984 était intervenu l'accord franco-libyen stipulant le retrait concomitant des troupes françaises et libyennes. Seule la France respecta les clauses de l'accord, la Libye consolidant, en revanche, ses bases au nord du Tchad. La France flouée ? Toujours est-il que nombre de chefs d'Etat africains, étonnés de l'« *audace* » du colonel Kadhafi, se demandèrent ce que Paris attendait pour bouter du nord du Tchad les troupes libyennes.

La France entend s'en tenir à ses engagements. Et le président Mitterrand de rappeler : « *Il faut être clair : la France a des accords de coopération, de sécurité et de défense avec un certain nombre d'entre vos pays. A l'égard de ces pays, elle est tenue de respecter ses engagements, et elle les respectera. A l'égard des autres, qui sont le plus grand nombre (NDLR : c'est le cas du Tchad), ces obligations sont d'amitié, de loyauté, mais elles ne sont pas des obligations de caractère juridique. La France sera présente de façon qu'elle jugera bon, si tel ou tel de vos pays fait appel à elle. Elle sera votre amie, mais c'est un autre ordre d'obligation...* » Et de continuer : « *Il y a une réalité, et cette réalité c'est que le Tchad est un pays ami de la France, qu'il y a un chef d'Etat reconnu par les instances internationales, un gouvernement, et que ce pays aspire, plus que tout autre, à connaître, enfin, la paix intérieure, l'unité, à se voir respecté dans son indépendance. La France ne peut qu'approuver cette démarche... Il a été fait appel à la France. Nous y avons répondu... La France ne consentira jamais, chaque fois qu'elle sera consultée, à considérer qu'il pourrait y avoir une partition du Tchad. Dans les faits, l'unité du Tchad concerne d'abord les Tchadiens, ensuite les Africains, enfin les institutions internationales qui se portent garantes de l'indépendance des Etats...* »

Mais le problème tchadien n'a évidemment pas constitué, à lui seul, l'essentiel des sujets débattus. L'endettement croissant des Etats africains en fut l'un des plus préoccupants, à une période où, en Afrique, les sautes d'humeur du temps continuent de miner l'agriculture (et donc les efforts d'autosuffisance alimentaire), où le prix des matières premières plonge dans les abîmes, et où les caprices du dollar

contrariaient toutes prévisions. Le résultat en est que les Etats africains, malgré leurs efforts de développement – paradoxe suprême – reculent en avançant !

« En effet, dit François Mitterrand, si l'endettement de l'Afrique au sud du Sahara – avec plus de 70 milliards de dollars – peut paraître faible par rapport à celui de l'ensemble des pays en développement, qui dépasse 950 milliards de dollars, c'est, quand même, une charge très lourde, trop lourde pour l'économie des pays africains... ».

Et Mitterrand « l'Africain », comme l'ont surnommé certains de ses homologues africains, de rappeler quelles sont, à ce sujet, ses préoccupations depuis son accession à la tête de l'Etat français : « Vous me rendrez témoignage que je tiens le même langage devant les autres instances – je l'ai tenu à Bonn, récemment, lors du dernier Sommet des pays industrialisés – en refusant, par exemple, trop de précipitation pour l'ouverture d'une nouvelle négociation du GATT, qui, au demeurant, me paraît souhaitable, à la condition qu'elle ne se fasse pas au détriment du plus grand nombre et notamment des pays du Tiers-monde dont il faut l'accord. (...) L'on ne peut se réjouir sur le plan international avec pour seul objet d'accroître les avantages des plus riches. Je l'avais dit à Cancun, dès 1981, et je l'ai répété dans toutes vos capitales et dans les capitales des pays du Nord ou, plus exactement encore, des pays les plus riches, ou des pays même très riches. Je l'ai dit à la tribune du Congrès américain, et le répéterai... »

En ce qui concerne la France, le président Mitterrand a réaffirmé que son pays « poursuivra son effort d'aide au développement qui est passé de 0,36 % du PNB en 1981, à 0,55 % en 1985, dont 0,15 % est consacré aux pays les moins avancés, conformément aux engagements que j'avais pris lors de la Conférence de Paris, et nous irons au 0,7 % recommandé par les Nations unies... ».

Autres sujets débattus entre les chefs d'Etat africains et leur homologue français :

- Sahara occidental : la France réaffirme sa position pour un référendum sous contrôle international. Ainsi, « quand ce peuple se sera déterminé, chacun s'inclinera devant sa volonté... »

- Afrique du Sud : « Un défi vraiment inadmissible lancé à la communauté internationale. Dès la proclamation, en particulier, de l'Etat d'urgence (NDLR : en juillet 1985), le gouvernement français a décidé de suspendre tout nouvel investissement. Il a rappelé son ambassadeur et son attaché militaire. Il a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies afin de faire adopter, le 26 juillet 1985, la résolution 569 qui demande aux Etats membres de prendre des mesures restrictives à l'encontre du pays où se maintient l'odieux système de l'apartheid... »

- Comores-Mayotte : « C'est un problème délicat qui se pose à la France... Nous y travaillons dans des conditions de compréhension mutuelle exceptionnelle avec le président (comorien) Abdallah, qui défend la position que j'avais défendue en 1974 au Parlement... La loi séparant Mayotte des Comores indépendantes est une erreur... »

Fait nouveau à signaler : la participation d'un pays maghrébin, le Maroc, en la personne du roi Hassan II. Jusqu'ici, Rabat n'était représenté qu'au niveau ministériel, tout comme Tunis, alors qu'Alger n'y a jamais participé.

Les résultats

- Convocation d'une session extraordinaire de l'Onu sur la dette africaine : la France l'appuie et soutiendra la position de l'OUA, parce que « nous avons eu un dialogue avec le président

en exercice de l'OUA (NDLR : le président Abdou Diouf) et nous avons constaté la convergence de nos intentions... »

- Création d'une nouvelle Maison de l'Afrique à Paris, suggérée lors du précédent Sommet : la maquette du bâtiment prévu est exécutée. Le site d'implantation est à l'étude.

- Une grande année de l'Afrique – proposée par le chef de l'Etat français – avec une projection dans la Communauté européenne.

13^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN LOME 13/14/15 NOVEMBRE 1986

Un « Plan Marshall pour l'Afrique »

Les 39 participants

20 chefs d'Etat :

Bénin : Mathieu Kérékou
Comores : Ahmed Abdallah Abderamane
Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
Congo : Denis Sassou Nguesso
Djibouti : Hassan Gouled
France : François Mitterrand
Gabon : Omar Bongo
Guinée Equat. : Teodoro Obiang N'Guema
Liberia : Samuel Doe
Mali : Moussa Traoré
Mauritanie : Maouya Ould Sid Ahmed Taya
Niger : Seyni Kountché
Rwanda : Juvénal Habyarimana
Sao Tomé et principe : Pinto da Costa
Sénégal : Abdou Diouf
Sierra-Leone : Joseph Momoh
Soudan : Ali Hassan Taj Eddin
Tchad : Hissène Habré
Togo : Gnassingbé Eyadéma
Zaïre : Mobutu Sese Seko
1 vice-président :
Mozambique : Marcelino Dos Santos

2 chefs de gouvernement :

France : Jacques Chirac (accompagnant le chef de l'Etat)
Maroc : Laraki Azzedine

9 délégations ministérielles :

Burundi : Egidé Nkuriyigoma (Relations extérieures et Coopération)
Cap-Vert : Aguinald Lisboa Ramos, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
Centrafrique : Jean-Louis Gervil Yambala (Finances)
Egypte : B. Boutros-Ghali (Affaires étrangères)
Guinée : Jean Traoré (Affaires étrangères)
Guinée-Bissau : Alexandre Nunes Correia, (Santé publique)
Maurice : Madun Dolloo (Affaires étrangères)
Seychelles : Danielle de Saint-Jorre, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
Zimbabwe : Kumbirai Kangai (Energie et Ressources hydrauliques)

6 autres représentations :

Botswana : le chargé d'affaires à Bruxelles
Gambie : le membre du Comité central chargé des Affaires étrangères
Nigeria : le chargé d'affaires à Lomé
Somalie : Saïd Haji Mohamed, ambassadeur à Dakar
Tanzanie : Weidi Mwasakfyka, ambassadeur au Nigeria
Zambie : Henry Matipa, ambassadeur à Paris

1 invité du Togo :

Haïti : Jacques François, membre du Conseil

La conférence

Si la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique n'était, chaque année, qu'une sorte de grand-messe au rite et au cérémonial immuables, ses participants auraient perdu la foi depuis plus d'une décennie. Mais le constat est tout autre : ce qui, au départ, se voulait des

« retrouvailles familiales annuelles entre la France et l'Afrique francophone », s'est irrésistiblement élargi au reste de l'Afrique, qu'elle soit anglophone, lusophone ou hispanophone. A telle enseigne que ses détracteurs n'ont pas hésité à comparer ce Sommet – qui, pourtant, s'est toujours voulu informel – à une « OUA-bis autour de la France » ! La conférence réunie à Lomé a conservé tout l'intérêt du dialogue.

Le problème tchadien qui, depuis des années, occupe le devant de la scène des Sommets franco-africains n'a pas fait défaut. Mais il a, cette fois-ci, changé de nature : de guerre civile, il est en passe de n'être plus qu'un conflit international opposant deux Etats. En effet, des milliers de combattants goukounistes, ralliés au régime de N'Djaména, retournent maintenant leurs armes contre leurs alliés libyens d'hier, au nord du 16^e parallèle. Des contacts sont engagés entre Hissène Habré et Goukouni Oueddé par émissaires interposés, via Alger et Libreville, entre autres. Tandis que le chef du GUNT – destitué par des factions tchadiennes encore au service de Tripoli – blessé au cours d'un échange de coups de feu avec des hommes de Kadhafi, est prisonnier dans la capitale libyenne.

La réconciliation amorcée entre Tchadiens est chaleureusement saluée à Lomé. L'hôte du Sommet, le président Eyadéma, souligne qu'« après plus de vingt ans de guerre fratricide, le Tchad retrouve, enfin, l'ère d'une renaissance chargée de promesses, à la suite des ralliements de diverses tendances au gouvernement de N'Djaména... »

Quant au président Mitterrand, il déclare notamment : « Le jour viendra où ce pays fera – j'en suis convaincu, et j'exprime la volonté de la France – la démonstration de la vanité des entreprises qui le menacent, le jour où le patriotisme de chacun de ses fils l'emportera sur les querelles d'hier. Alors on verra clairement où se trouve l'origine d'un conflit qui se trouve, aujourd'hui, devenu international. » Allusion à peine voilée à la Libye. D'autant moins que le président Hissène Habré a annoncé que son pays vient de déposer, le 14 novembre, une plainte contre la Libye devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

Est-ce à dire que, face à la nouvelle réalité prévalant sur le terrain, la France entend désormais modifier sa politique d'appui militaire à N'Djaména ? Certes, Paris a accepté d'y envoyer une aide supplémentaire : armement léger, moyens de transmission, médicaments... Ce qui permettra aux troupes d'Hissène Habré d'effectuer quelques raids rapides au-delà du 16^e parallèle, pour prendre contact avec les goukounistes ralliés, les approvisionner en munitions et secourir les populations civiles durement affectées par les bombardements libyens. Mais, pour le reste, la France maintient sa position : le dispositif *Epervier*, qui a remplacé *Manta*, continue de verrouiller le terrain, interdisant à l'armée libyenne toute tentative de franchissement du 16^e parallèle. Et le chef de l'Etat français de préciser : « La France ne se laissera pas entraîner au nord du 16^e parallèle, même si des actions d'imprudence étaient accomplies », se montrant, par ailleurs, réservé quant à l'éventualité d'une « action frontale » des forces tchadiennes contre les Libyens. Car, estime le président Mitterrand, la situation « mûrissait » d'elle-même. Mais qu'on ne s'y trompe pas : « La France est prête à soutenir, plus encore, les efforts du président Habré qui commence à voir son action récompensée... »

Autre thème fort : les difficultés des économies africaines. Le ton est donné par le chef de l'Etat togolais, le général Eyadéma, qui, dans une analyse rigoureuse de la situation économique des Etats africains, ne s'est nullement contenté de jeter le tort sur les autres : « Pour notre part, dans l'euphorie de l'indépendance, des erreurs

ont été commises, et les politiques de développement étaient inadaptées. Ces erreurs d'orientation ont été corrigées ou accentuées. Toujours est-il que leurs conséquences directes ou indirectes sont à l'origine de la situation que connaît aujourd'hui l'Afrique, et dont les effets sont semblables à ceux d'une guerre mondiale...» Conclusion logique : les pays du Nord pourraient mettre en œuvre une sorte de plan Marshall en faveur du Sud, à l'instar de celui que les Etats-Unis mirent au point pour l'Europe, après la Seconde Guerre mondiale. Cette suggestion a été approuvée par le président Mitterrand qui, à l'occasion, a souligné l'effort déployé par la France pour aider au développement de l'Afrique : « J'avais annoncé, en 1981, à la Conférence de Paris, que l'aide de la France aux pays les moins avancés serait portée à 0,15 % du produit national brut en 1985. Cet objectif a été atteint dès 1984, soit un an avant la date prévue... Alors que notre aide bilatérale a progressé, au total, entre 1980 et 1984, de 47 %, l'aide consacrée à l'Afrique subsaharienne a augmenté de 64 %... » Regrettant que « les excédents financiers de certains pays du Nord semblent devoir aller prioritairement combler les déficits budgétaires d'autres pays du Nord, au lieu de servir à satisfaire les besoins du Sud », le chef de l'Etat français souligne que « l'avenir du monde tout entier dépend du sort du Tiers-monde. Si ces pays sombrent, nous sombrerons tous aussi ! » Il a défini les cinq grandes directions que les pays industrialisés devraient choisir pour aider au développement des pays du Sud : « S'assurer une croissance élevée et durable ; augmenter leurs aides publiques au développement ; ouvrir les marchés des pays du nord aux produits du Tiers-monde ; résoudre le problème de l'endettement, et progresser, enfin, vers le désarmement ».

Si la sécurité avait été l'un des grands thèmes au Sommet de Paris de 1978 (c'était l'époque des événements du Shaba, au Zaïre, de la décolonisation en Rhodésie, de l'aggravation du conflit au Sahara occidental, de la guerre civile au Tchad présidé par le général Malloum, etc.), le terrorisme international était un sujet inconnu dans ce cercle. Ce fut une nouveauté à Lomé. Et pour cause : quelques semaines auparavant, le Togo avait dû faire face à une tentative de coup d'Etat perpétrée par « des groupes armés venus de l'étranger ». La France, faisant jouer l'accord de défense la liant au Togo depuis 1963, avait dépêché à Lomé, à la demande du président Eyadéma, des éléments parachutistes et des moyens aériens. Le chef de l'Etat togolais n'a donc pas manqué de soulever le problème, stigmatisant « certaines forces, ennemies de la paix, (qui) ont juré d'exporter la violence terroriste à travers le monde, et de frapper, de façon aveugle, des pays innocents (...) Nous nous devons, au sein de notre communauté, d'initier des accords de coopération qui nous permettent de poursuivre les auteurs et les commanditaires des attentats perpétrés dans un pays en paix... » Pour le président Mitterrand, la cause est entendue : sans jouer les gendarmes en Afrique, « la France, en accord avec la Charte des Nations unies et avec celle de l'OUA, partage cette préoccupation. Et elle entend contribuer au maintien des indépendances, de l'unité, de la souveraineté » des Etats africains amis.

Autres sujets plus « éternels » débattus :
- L'Afrique australe : c'est, sur le continent africain, « le plus grand foyer d'insécurité... où nos frères sud-africains et namibiens sont, au monde, les seuls peuples opprimés dans leurs propres pays... Seule la poursuite des sanctions économiques décidées par la Communauté internationale contre ce pays peut amener la minorité dirigeante à mettre fin à l'apartheid... », a souligné le président Eyadéma. Après avoir rappelé les mesures prises par la France contre l'Afrique du Sud, le

président Mitterrand a indiqué que « la France est prête à accroître son aide aux populations sud-africaines pour que vienne, enfin, et le plus tôt possible, le temps de la dignité... »

- Sahara occidental : la France entend « respecter le droit international, tel qu'il a été reconnu par les Nations unies, les droits des populations à l'autodétermination, c'est-à-dire une simple règle de justice... »

Pour la première fois, la délégation française, conduite par le chef de l'Etat, comprenait également le Premier ministre, Jacques Chirac. C'est l'une des illustrations de la « cohabitation » instaurée en France, depuis le changement de majorité parlementaire, le 16 mars 1986.

Les résultats

La mise en œuvre d'un « Plan Marshall » pour soutenir l'Afrique de ses difficultés économiques a été suggérée par le président Eyadéma, et appuyée par le chef de l'Etat français. « Ce plan permettra, préconise le président togolais, d'initier une coopération internationale qui aura pour effet de sortir définitivement l'Afrique de sa condition d'éternelle assistée. Il s'agira d'une initiative audacieuse pour une politique globale de co-développement. Elle devra inciter la communauté internationale à injecter dans l'économie africaine un maximum de flux financiers, de capitaux, pour soutenir son programme de redressement axé sur le Plan de Lagos... »

Le président Mitterrand, après avoir rappelé que le Plan Marshall « fut marqué, après la guerre, d'une vraie générosité et d'un intérêt bien compris de la part des Etats-Unis d'Amérique », a précisé : « Je crois le moment venu, pour le Nord tout entier, de faire de même à l'échelle du Sud. C'est une position que la France a, plusieurs fois, reprise, que j'ai exprimée... »

14^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN ANTIBES 10/12 DECEMBRE 1987

La dette et les matières premières

Les 37 participants

14 chefs d'Etat :

Bénin : Mathieu Kérékou
Comores : Ahmed Abdallah Abderamane
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
France : François Mitterrand
Gabon : Omar Bongo
Gambie : Daouda Jawara
Guinée Equatoriale : Teodoro Obiang N'Guema
Mali : Moussa Traoré
Rwanda : Juvénal Habyarimana
Sao Tomé & Principe : Manuel Pinto da Costa
Somalie : Mohamed Syad Barre
Soudan : Ali Hassan Tajeddine
Togo : Gnassingbé Eyadéma
Zaïre : Mobutu Sese Seko

2 chefs de gouvernement :

Niger : Hamid Algabid, Premier ministre
France : Jacques Chirac, Premier ministre

1 chef de Parlement :

Mozambique : Marcelino Dos Santos, président de l'Assemblée populaire

17 délégations ministérielles :

Angola : Manuel A. Rodrigues (Intérieur)
Burundi : Cyprien Mbonimpa (Relations extérieures et Coopération)
Cap-Vert : Aquinaldo Lisboa Ramos, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères
Centrafrique : Jean-Louis Psimhis (Affaires étrangères)
Congo : Antoine Ndinga Oba (Affaires étrangères et Coopération)
Côte d'Ivoire : Mathieu Ekra, ministre d'Etat
Egypte : B. Boutros-Ghali (Affaires étrangères)
Guinée : Jean Traoré (Affaires étrangères)

Liberia : Rudolph Johnson (Affaires étrangères)
Maroc : Adellatif Filali (Affaires étrangères)
Maurice : Satcam Bolell (Justice, Affaires étrangères et Emigration)
Mauritanie : Mohamed Lemine Ould N'Diayene (Affaires étrangères et Coopération)
Sénégal : Ibrahima Fall (Affaires étrangères)
Seychelles : Danielle de Saint-Jorre, secrétaire d'Etat au Plan et aux Relations extérieures
Sierra Leone : Abdul Karim .Koroma (Affaires étrangères)
Tanzanie : Benjamin Mkapa (Affaires étrangères)
Tunisie : Mahmoud Mestiri (Affaires étrangères)

3 autres représentations :

Botswana : Lapologang Lekoa, chargé d'affaires en France
Zambie : P.L. Kasanda, ambassadeur en France
Zimbabwe : B.K. Jamga, ambassadeur en France

La conférence

Les problèmes économiques ont nettement repris le dessus. A savoir, la dette africaine et les matières premières. Pleinement conscient de la primauté qu'accordent ses partenaires africains à ces deux problèmes, le gouvernement français avait pris les devants – et c'est une première – en faisant parvenir une note aux chefs d'Etat, avant le Sommet. Un document qui faisait une large place aux préoccupations des Africains, mais constatait également que « les prix des matières premières s'inscrivent dans une tendance séculaire à la baisse, avec une perte estimée à environ moins 0,5 % en moyenne annuelle sur la période 1860-1986... » Le président Mobutu considère que l'endettement de l'Afrique et la baisse constante des prix de matières premières sont plus que jamais liés, « dès lors que le poids du service de la dette extérieure pèse lourdement sur nos balances de paiement et que les prix des matières premières, dont nous sommes consommateurs des places commerciales des pays industrialisés... »

Le chef de l'Etat zaïrois a, par ailleurs, réclamé un geste de la part de la France et d'autres créanciers, leur demandant de suivre l'exemple du Canada qui avait annoncé sa décision de transformer en dons les prêts accordés à certains pays africains. « Cet appel, a-t-il dit, ne constitue en rien une quête à la charité, mais une démarche au nom de la justice... On peut dire, sans se tromper, que le développement matériel qu'affichent les anciennes puissances coloniales provient manifestement, dans une mesure dépassant largement l'encours de l'endettement actuel de l'Afrique, de l'exploitation, à leur profit, des matières premières produites par les anciennes colonies. Cette situation, ajoute le président Mobutu, qui justifie la thèse de l'existence d'une dette morale considérable dans le chef de ceux qui sont aujourd'hui devenus nos créanciers, plaide pour le dialogue et la concertation en vue de parvenir à des compromis satisfaisants pour les uns et les autres et cela, dans des formes appropriées sauvegardant avant tout la dignité de chaque partie prenante. » C'est notamment dans cet esprit que le Zaïre soutient l'idée de la tenue d'une Conférence internationale sur la dette africaine, conférence qui se voudra un forum de négociation entre les pays africains débiteurs et les partenaires créanciers en vue de résoudre, cas par cas, le problème de la dette africaine.

« La France est solidaire de l'Afrique », a réaffirmé le chef de l'Etat français. Et Mitterrand « l'Africain » de préciser : « La crise actuelle n'exonère en rien, bien au contraire, les pays industrialisés de l'engagement qu'ils ont contracté de promouvoir une croissance plus équilibrée des

pays en développement, à commencer par les plus défavorisés d'entre eux qui sont, le plus souvent, en Afrique. L'Afrique cumule bien des difficultés. L'extrême dépendance de certains pays à l'égard des recettes, ô combien instables, que leur procurent une ou deux matières premières, n'est pas l'une des moindres. Entre 1980 et 1986, la chute des prix représente un manque à gagner de 90 milliards de dollars de recettes d'exportation. De surcroît, les fluctuations excessives des cours des produits de base font échec à toute gestion rationnelle de l'économie d'un pays... » Ce constat fait, le chef de l'Etat français préconise que les efforts pour stabiliser les cours des matières premières soient « intégrés aux programmes d'ajustement structurel du FMI ». En ce qui concerne l'endettement de l'Afrique, M. Mitterrand a fait valoir que « sa solution implique l'effort concerté de l'ensemble de la communauté internationale ». Il a, une nouvelle fois, préconisé l'allongement des périodes de remboursement et des délais de grâce, même si « le rééchelonnement n'est pas, en soi, une solution, mais permet d'offrir un répit nécessaire ».

Rappelant que la France consacre 0,55 % de son PNB à l'aide au développement, M. Mitterrand a estimé que « le problème serait déjà réduit pour une large part » si les Etats-Unis et le Japon y consacraient le même pourcentage que Paris. Autre point de comparaison : en 1986, par exemple, les versements nets à l'Afrique subsaharienne (prêts et dons) sont de 1 493 millions de dollars pour la France, de 300 millions pour la Grande-Bretagne, 291 millions pour le Canada, 451 millions pour le Japon et 884 millions pour les Etats-Unis...

Si la dette et les matières premières ont constitué l'essentiel des débats, le problème tchadien ne fut toutefois pas en reste. « Ce n'est plus la guerre, ce n'est pas encore la paix », a déclaré le président Mitterrand qui, au passage, a souligné que l'œuvre entreprise par le Comité ad hoc de l'OUA « doit plus que jamais être épaulée et soutenue ». Il a également rappelé que « la détermination de la France à aider le Tchad n'a d'égal que son désir de favoriser les chances de paix... Nous connaissons nos devoirs et nos responsabilités, nous les remplissons... »

Quant au président Hissène Habré, il a exposé « les sujets de préoccupation qui ne manquent pas » : violation de l'espace aérien du Tchad par l'aviation libyenne depuis le cessez-le-feu, renforcement de la base de Maaten-es-Sara, recrutement de mercenaires par Kadhafi en Algérie, en Syrie et aux Yémen du Nord et du Sud, concentration des troupes libyennes dans la région soudanaise du Darfour.

L'apartheid ne fut évidemment pas oublié. Dénonçant « ce système anachronique et insupportable », le chef de l'Etat français s'est demandé : « Comment accepter la pratique de la ségrégation institutionnalisée, comment accepter le maintien de l'état d'urgence qui masque les attentes à la liberté et accroît les affrontements ? »

Le Sommet a été également l'occasion, comme chaque fois, de rencontres bilatérales. Il en a été ainsi, par exemple, entre le président Mobutu et le chef de la délégation angolaise, Manuel Alexandre Rodrigues, à propos de l'aide qu'accorderait le Zaïre à l'Unita. Un émissaire zaïrois sera dépêché auprès du chef de l'Etat angolais.

Deux absents de marque à ce Sommet : le président Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) pour raisons de santé et Abdou Diouf (Sénégal) en pleine campagne électorale.

Les résultats

- L'accroissement des ressources de la facilité d'ajustement structurel du FMI : la France va contribuer, à hauteur de 500 millions de dollars

sur trois ans, au triplement de ces ressources dont 60 % vont à l'Afrique.

- L'avenir de la Zone franc après 1992, date de l'intégration du marché européen unique : la France veillera à ce que la question ne soit pas oubliée, bien que l'élargissement du marché intérieur européen ne signifie pas l'intégration monétaire à court terme.

- La transformation de certains prêts en dons : « La France doit pouvoir renoncer à un certain nombre de créances pour les pays les plus pauvres, menacés d'hémorragie mortelle par les contraintes de payer leur dette », a assuré le président Mitterrand.

- La Conférence internationale sur la dette : la France s'engage à encourager cette réalisation.

- Les pays les moins avancés : la France accueillera, en 1990, la Conférence des Nations unies qui examinera l'état des réalisations en faveur de ces pays.

15^e SOMMET FRANCO-AFRICAÏN CASABLANCA 14/16 DECEMBRE 1988

Vers la résolution des conflits régionaux ?

Les 39 participants

22 chefs d'Etat :

Burkina Faso : Blaise Compaoré
Burundi : Pierre Buyoya
Centrafrique : André Kolingba
Comores : Ahmed Abdallah
Congo : Denis Sassou-Nguesso
Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
France : François Mitterrand
Gabon : Omar Bongo
Guinée : Lansana Conté
Guinée-Bissau : Joao Bernardo Vieira
Guinée Equatoriale : Teodoro Obiang N'Guema
Liberia : Samuel Doe
Mali : Moussa Traoré
Maroc : Hassan II
Mauritanie : Mouaouia Ould Sid A. Tayaa
Niger : Ali Saïbou
Sénégal : Abdou Diouf
Sierra-Leone : Joseph Momoh
Somalie : Siad Barre
Tchad : Hissène Habré
Zaïre : Mobutu Sese Seko

17 délégations ministérielles ou diplomatiques :

Angola, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Gambie, Egypte, Maurice, Mozambique, Nigeria, Rwanda, Sao Tome & Principe, Seychelles, Soudan, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

La conférence

La 15^e conférence des chefs d'Etat a été, certes, consacrée aux dossiers économiques et financiers, face à l'une des crises les plus graves que traverse le continent africain paralysé dans son développement par le poids insupportable de son endettement.

Mais, pour la première fois depuis longtemps, le Sommet a eu l'occasion de relever une évolution vers l'apaisement de conflits régionaux et d'affrontements politiques en cours depuis de longues années :

- le Tchad où la reconstruction du pays est alors de nouveau engagée, et où le conflit avec le Libye est stabilisé, en attendant le règlement du différend sur la bande d'Aouzou ;

- l'Angola (le retrait cubain) et la Namibie (l'indépendance), pour lesquels le protocole d'accord signé à Brazzaville, la veille du Sommet, offre la perspective d'une évolution positive ;

- le Sahara occidental, où la procédure référendaire est enfin accepté par le Maroc et la RASD.

Ce Sommet de Casablanca est également l'occasion d'un retour remarqué du Maroc sur

la scène africaine. Sera-t-il aussi celui de ce pays au sein de l'OUA ? Toujours est-il que, marquant son désir de passer l'éponge sur « la brouille » qui, depuis 1984, avait opposé le Maroc aux autres Etats membres de l'OUA (qui venaient de reconnaître la RASD comme l'un des leurs), le souverain a laissé percevoir une éventuelle réintégration de son royaume au sein de l'organisation panafricaine.

La question de la dette et celle de la baisse des cours des matières premières agricoles ont, parallèlement, continué à dominer les débats économiques. Le président Mitterrand a rendu compte du mandat qui lui avait été donné au sommet précédent pour défendre les intérêts africains dans les instances internationales. Il a également réaffirmé sa décision, annoncée au Sommet des pays industrialisés, à Toronto (Canada), d'annuler le tiers de la dette publique des pays les plus pauvres. Il a insisté sur la nécessité vitale d'accroître les flux financiers internationaux vers les pays du Sud, et sur l'importance qu'il y avait à traiter, de manière plus équitable, le problème des cours des matières premières africaines.

A ce propos, le président Houphouët-Boigny a dénoncé « la loi du plus fort qui règne » dans la fixation des prix, et souhaité que l'Afrique « parvienne à transformer, elle-même, en produits finis les productions de son sol, agricoles ou minières... »

Face aux nombreuses récriminations contre le FMI et la Banque mondiale, le président français a promis d'intervenir pour que ces deux institutions s'ingèrent moins dans les affaires intérieures des Etats africains, en imposant des décisions sans en mesurer, apparemment, les effets politiques et sociaux.

Autre inquiétude, essentiellement des membres de la Zone franc : la parité du CFA. La France a, une fois encore, affirmé qu'il n'était pas question de toucher à la Zone franc ni à la parité, mais que le système bancaire africain, qui en a besoin, devra être « restructuré ».

Les résultats

Deux propositions importantes ont été faites par le président Mitterrand : la création d'un *Observatoire du Sahara* et la coordination de la lutte contre les criquets pèlerins.

L'Observatoire du Sahara sera chargé de suivre les conditions climatiques, de coordonner les recherches et d'étudier les schémas d'aménagement pour permettre d'élaborer un plan de lutte efficace contre les progrès de la désertification sur le continent.

La lutte contre les criquets pèlerins comportera trois axes : la convocation par l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) de réunions régulières de coordination des représentants des pays donateurs et bénéficiaires ; la création, au siège de la FAO, à Rome, d'une cellule de crise qui, proche de son centre d'opération d'urgence contre les criquets, serait constituée de six à dix techniciens civils et militaires ; l'organisation, enfin, de groupes d'intervention régionale appelés « Ecoforces », disposant de moyens aériens et terrestres.

Une innovation « institutionnelle » pour les Sommets franco-africains qui, jusqu'ici, se voulaient « informels » : sur proposition du roi Hassan II, il est décidé qu'une réunion des ministres des Affaires étrangères se tiendrait à mi-parcours pour assurer le suivi des décisions et pour préparer le Sommet suivant.

16^e SOMMET FRANCO-AFRICAÏN LA BAULE 19-21 JUIN 1990

Prime à la démocratisation ?

Les 35 participants

23 chefs d'Etat :

Bénin : Mathieu Kérékou

Burkina Faso : Blaise Compaoré
 Burundi : Pierre Buyoya
 Cap-Vert : Aristide Pereira
 Centrafrique : André Kolingba
 Comores : Saïd Mohamed Djohar
 Congo : Denis Sassou Nguesso
 Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
 France : François Mitterrand
 Gabon : Omar Bongo
 Gambie : Daouda Jawara
 Guinée-Bissau : Joao Bernardo Vieira
 Guinée Equatoriale : Teodoro Obiang Nguema
 Mali : Moussa Traoré
 Maroc : Hassan II
 Mozambique : Joaquim Chissano
 Niger : Ali Saïbou
 Ouganda : Yoweri Museveni
 Rwanda : Juvenal Habyarimana
 Sao Tomé & Principe : Manuel Pinto da Costa
 Sénégal : Abdou Diouf
 Tchad : Hissène Habré
 Togo : Gnassingbé Eyadéma

13 délégations ministérielles :

Angola : Pedro de Castro Van-Dunem (Affaires étrangères)
 Côte d'Ivoire : Siméon Aké (Affaires étrangères)
 Egypte : B. Boutros-Ghali (Affaires étrangères)
 Guinée : Jean Traoré (Affaires étrangères)
 Maurice : Sateam Boolell, vice-premier ministre des Affaires étrangères
 Namibie : Ben Amathila (Commerce et Industrie)
 Seychelles : Mme Danielle Saint-Jorre (Affaires étrangères)
 Sierra Leone : Abdul Koroma (Affaires étrangères)
 Somalie : Mohamed Ali Hamoud (Affaires étrangères)
 Soudan : El A. Khalifa, membre du CR
 Tunisie : Hamed Karoui, premier ministre
 Zaïre : Lunda Bululu, premier ministre

La conférence

« Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage, ce pas vers la démocratisation... »
 C'est bien la première fois que la France, par la voix de son président, annonce clairement qu'elle accordera, désormais, une « prime à la démocratisation » des régimes africains.
 Mais l'annonce n'était pas si surprenante, à l'heure où un « vent d'Est » balayait les régimes autoritaires d'Europe orientale et centrale, et où, sous la pression de la rue, un grand nombre de pays africains ont dû, eux-mêmes, amorcer une « ouverture démocratique ».

Le président Mitterrand avait, auparavant, pris la précaution de préciser : « Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intérieures. Pour nous, cette forme subtile de colonialisme qui consisterait à faire la leçon en permanence aux Etats africains et à ceux qui les dirigent, c'est une forme de colonialisme aussi perverse que toute autre. Ce serait considérer qu'il y a des peuples supérieurs, qui disposent de la vérité, et d'autres qui n'en seraient pas capables, alors que je connais les efforts de tant de dirigeants qui aiment leur peuple, et qui entendent le servir, même si ce n'est pas de la même façon que sur les rives de la Seine ou de la Tamise... »

Et d'ajouter : « Lorsque je dis démocratie, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai, naturellement, un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure... A vous peuples libres, à vous Etats

souverains que je respecte, de choisir votre voie, d'en déterminer les étapes et l'allure... »
 Ce « conseil d'ami » eût-il l'heur de plaire à tous ? Rien n'est moins sûr. Faisant le point sur la situation au Gabon, le président Bongo préfère « laisser les événements le conseiller ». Le président Abdou Diouf a fait part de ses réflexions sur le pluralisme au Sénégal, pour assurer que, selon lui, c'est le régime idéal, à condition qu'il y ait « un gouvernement fort » et « une opposition de bonne foi ». Le président tchadien, Hissène Habré, regrette, quant à lui, que l'on demande aux Etats africains de « faire en même temps de la démocratie et une politique économique et financière qui limite quelque peu leur souveraineté... L'Afrique est victime d'une sorte d'écrasement idéologique. »
 Pour le roi Hassan II, « l'Afrique est trop ouverte au monde pour rester indifférente à ce qui se passe autour d'elle », et appelle les pays occidentaux à « aider les jeunes démocraties à s'épanouir, sans leur mettre le couteau sous la gorge, sans passer d'une manière brutale au multipartisme... »

Le Sommet ne s'est évidemment pas limité aux questions politiques. La coopération franco-africaine y a également pris, comme d'habitude, une part importante. « Quelques rappels simples » méritent d'être soulignés, a indiqué le président Mitterrand : « La France est toujours le premier des pays industriels avancés dans l'aide aux pays en voie de développement. Le premier, nettement, devant tous les autres. »
 Pour répondre à l'attente des partenaires africains de la France, le président Mitterrand annonce la « décision unilatérale » de son pays de « ne plus accorder que des dons aux pays les moins avancés, et de limiter à 5% au lieu de 10% les taux d'intérêt des prêts publics aux pays dits à revenu intermédiaire ». Le président Mitterrand entend relancer, en outre, son idée d'un « Fonds spécial mondial » alimenté par des droits de tirage spéciaux (DTS). Il se dit, au passage, « hostile » à une dévaluation du franc CFA qui « ne réglerait aucune difficulté », et il se « porte garant » du rattachement du franc CFA à la future monnaie européenne.

Les résultats

Deux décisions importantes en matière d'aide financière :

- aux pays les moins avancés – c'est-à-dire ceux dont le produit intérieur brut annuel par habitant est en dessous de 500 dollars – la France n'accordera désormais que des dons ;
- pour les pays intermédiaires – dont le PIB annuel par habitant est supérieur à 500 dollars, mais inférieur à 6 000 dollars – les taux d'intérêt de tous les prêts publics français seront « limités à 5% ». Cette décision concerne la Côte d'Ivoire, le Congo, le Cameroun et le Gabon.

17^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN LIBREVILLE 5/7 OCTOBRE 1992

La rigueur économique

Les 34 représentants

14 chefs d'Etat :

Bénin : Nicéphore Soglo
 Burkina Faso : Blaise Compaoré
 Burundi : Pierre Buyoya
 Congo : Pascal Lissouba
 Côte d'Ivoire : Félix Houphouët-Boigny
 Gabon : Omar Bongo
 Guinée-Bissau : Joao Bernardo Vieira
 Guinée Equatoriale : Teodoro Obiang Nguema
 Mali : Alpha Oumar Konaré
 Namibie : Sam Nujoma
 Rwanda : Juvénal Habyarimana
 Sao Tome & Principe : Miguel Trovoada
 Sénégal : Abdou Diouf
 Tchad : Idriss Déby

2 vice-présidents :

Gambie : Sékou Sabally
 Ouganda : Samson Kissekka

17 délégations ministérielles :

Cap-Vert : Alfredo Teixeira (Administration publique)
 Cameroun : Joseph Owona (Transports et Communications)
 Centrafrique : Christian Lingama (Affaires étrangères)
 Comores : Saïd Hassane (Affaires étrangères)
 Djibouti : Omar Abbas (Education nationale)
 France : Pierre Bérégovoy, Premier ministre
 Guinée : Ibrahima Sylla (Affaires étrangères)
 Madagascar : Guy Razanamasy, Premier ministre
 Maurice : Paul Bérenger (Affaires étrangères)
 Maroc : Taïch Chikli (Education nationale)
 Mauritanie : Mohamed Abderrahmane, (Affaires étrangères)
 Mozambique : Pascal Mocumbi (Affaires étrangères)
 Niger : Amadou Cheffou, Premier ministre
 Seychelles : Danielle de Saint-Jorre (Relations extérieures)
 Togo : Ouattara Natchaba (Affaires étrangères)
 Tunisie : Ahmed Karoui, Premier ministre
 Zaïre : Pierre Lumbi (Relations extérieures)

1 autre représentant :

Egypte : Samir Safouat, conseiller du président

La Conférence

Pour la première fois depuis 1973, la Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique se réunit en l'absence du président de la République française. C'est, en effet, le Premier ministre, Pierre Bérégovoy, que le président Mitterrand, convalescent après une délicate intervention chirurgicale, charge de le représenter à ce Sommet.

Jamais, depuis Nice en 1980, il n'y a eu si peu de chefs d'Etat africains. Malgré l'importance des tête-à-tête entre le président français et ses homologues africains, dans ce type de réunion, l'absence du numéro Un français n'explique pas tout. Le « discours de la Baule », deux ans plus tôt, et sa « prime à la démocratisation » commencent à faire leurs effets tant au Togo, au Zaïre, au Niger, à Madagascar qu'en Centrafrique. Autant de pays dont les chefs d'Etat ont préféré s'éclipser. Sans parler de ceux des Comores et de Djibouti, confrontés à une instabilité intérieure.

Dans le message qu'il délivre au nom du président Mitterrand, le Premier ministre Bérégovoy souligne : « Aujourd'hui, où que l'on regarde sur le continent, le mouvement de démocratisation est en marche... La démocratie n'est jamais simple à construire, moins encore lorsque la crise économique exacerbe les tensions et exaspère les impatiences. Mais, ajoute-t-il, la démocratie est la sœur jumelle du développement. C'est une loi de l'histoire à laquelle nul ne peut échapper : partout où naît le développement s'exprime le désir de démocratie ; partout où s'installe la démocratie, le développement peut prendre un nouvel élan... Ceux qui, parmi vous, de plus en plus nombreux, ont choisi le chemin de la démocratie, savent que leur choix leur attire un surcroît de respect de la part du monde extérieur. Mais ce choix mérite une solidarité plus attentive et plus profonde de la communauté mondiale, pour que vos pays puissent à la fois gérer mieux et produire plus... »

La France, pour la première fois, se range à l'avis des Etats africains qui estiment draconiennes les conditions imposées par les institutions internationales en échange de leur aide. « Il est des ajustements qui sont nécessaires dans vos pays, des économies à faire, souligne le Premier ministre français, mais

il faut y aider, et non vous y contraindre... Nous avons tous des devoirs à l'égard des institutions monétaires internationales, mais nous avons aussi des droits. Ce qui me choque le plus, c'est que le flux des capitaux soit devenu négatif, autrement dit, que les pays africains reçoivent moins qu'ils ne remboursent... Parce qu'un certain nombre de pays ont refusé la dévaluation du franc CFA que la Banque mondiale suggérait, ils se trouvent privés de concours... Je dis non ! Il faut davantage de compréhension...» Ce refus de la dévaluation, le gouvernement français réaffirme qu'il le partage avec ses partenaires de la zone d'autant que ceux-ci tiennent au « maintien de la parité du franc CFA liée au franc français ».

Hôte de ce Sommet, le président gabonais, Omar Bongo, a su, en quelques touches précises, brosser le tableau de la situation : « *Le continent africain balance entre l'espoir et l'angoisse. En Afrique australe, nous avons vu s'engager, enfin, la liquidation du système odieux de l'apartheid. Mais nous constatons les dramatiques difficultés qui parsèment le chemin restant à parcourir, tandis que le sang de nos frères coule encore... Nos pays butent, aujourd'hui plus que jamais, sur de graves difficultés financières, économiques et sociales. La faiblesse des ressources naturelles dans certains cas, l'insuffisance des prix de vente des productions minières ou agricoles dans d'autres, limitent gravement les revenus de l'Afrique. En outre, les fonds obtenus par la vente des productions africaines sont largement absorbés par le paiement de la dette extérieure... Nous manquons ainsi toujours plus gravement des moyens d'assurer la relance de notre croissance économique, de répondre aux demandes sociales accrues de nos populations, et de conforter, par le progrès économique et social, le développement démocratique auquel nous sommes attachés, ce développement démocratique que nous continuons de faire avancer malgré toutes les difficultés matérielles de notre continent. C'est pourquoi nous appelons à la solidarité.* »

Le sang qui coule encore, c'est :

- au Liberia : le Sommet encourage les Etats membres de la Cedeao dans leurs efforts pour restaurer la paix et la stabilité dans ce pays.
- en Somalie : la proposition faite devant la 47^è session de l'Assemblée générale de l'Onu par le président sénégalais, Abdou Diouf, de convoquer une conférence internationale en vue de résoudre le conflit somalien, est chaleureusement approuvée.
- au Mozambique : l'accord de Rome d'octobre 1991 ouvre la voie vers la paix.
- au Rwanda : le gouvernement de Kigali et le Front patriotique rwandais sont encouragés à poursuivre leurs négociations pour parvenir à un accord global permettant le retour de la paix, dans le respect de l'intégrité territoriale.
- en Angola : le Sommet exhorte toutes les parties à respecter les engagements souscrits dans le cadre des accords d'Estoril.
- le problème touareg : le Pacte national signé à Bamako, le 11 avril 1992, est accueilli avec soulagement dans la mesure où il garantit aux parties d'œuvrer dans le cadre des institutions démocratiques pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Les résultats

- La France annonce la création d'un Fonds de conversion de créances pour le développement. Ce Fonds, doté de 4 milliards de FF, devrait être opérationnel avant la fin de cette année 1992. Les bénéficiaires sont les pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne de la Zone franc : le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire et le Gabon, quatre pays lourdement endettés (32 744 milliards de dollars au total, fin 1990). L'intervention du Fonds aura lieu lors de l'acceptation de projets, par la conversion de créances de ces pays vis-à-

vis de la France. Ainsi, la France renoncera à récupérer sa créance sur les montants concernés par la conversion. La gestion du Fonds sera assurée par la Caisse centrale de coopération économique française.

- L'harmonisation du droit des affaires et du travail entre pays de la Zone franc et l'élaboration d'un traité sur ce sujet ont reçu le feu vert du Sommet. Ce projet, élaboré par les ministres des Finances, et présenté au Sommet par le président Abdou Diouf, devrait être mis en œuvre d'ici la fin de cette année 1992. Tous les pays africains intéressés, qu'ils appartiennent ou non à la Zone franc, peuvent y adhérer. L'objectif est, notamment, d'améliorer la libre concurrence, de restaurer la confiance des opérateurs économiques et de préparer l'intégration économique.

MFI - Hubert Fagla

18^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN BIARRITZ 7/9 NOVEMBRE 1994

Sécurité et interventions militaires

Les 36 participants

27 Chefs d'Etat :

Bénin : Nicéphore Soglo
Burundi : Sylvestre Ntibantunganya
Burkina Faso : Blaise Compaoré
Cameroun : Paul Biya
Cap-Vert : Antonio Mascarenhas Monteiro
Centrafrique : Ange Félix Patassé
Comores : Saïd Mohamed Djohar
Congo : Pascal Lissouba
Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
Erythrée : Issayas Afeworki
Ethiopie : Meles Zenawi
France : François Mitterrand
Gabon : El Hadj Omar Bongo
Guinée : Lansana Conté
Guinée Bissau : João Bernardino Vieira
Guinée Equat. : Teodoro O. Nguema Mbasago
Madagascar : Albert Zafy
Mali : Alpha Oumar Konare
Maroc : S. M. Hassan II
Mauritanie : Maaouya Ould Sid-Ahmed Taya
Niger : Mahamane Ousmane
Sénégal : Abdou Diouf
Tchad : Idriss Déby
Togo : Gnassingbe Eyadema
Zaire : Mobutu Sese Seko
Zimbabwe : Robert Gabriel Mugabe

1 vice-président

Afrique du Sud : Thabo Mbeki

3 chefs de gouvernement

Angola : Marcelino Moco, Premier ministre
Maurice : Sir Anerood Jugnauth, Premier ministre
Tunisie : Hamed Karoui, Premier ministre

4 délégations ministérielles

Egypte : Amr Moussa (Affaires étrangères)
Mozambique : Pascoal Manuel Mocumbi (Affaires étrangères)
Sao Tome & Principe : Guilherme Posser Da Costa (Affaires étrangères et Coopération)
Seychelles : Danielle de Saint-Jorre (Affaires étrangères, Plan et Environnement)

Autres délégations

Namibie : Zedekia Ngavirue, directeur général de la Commission nationale du Plan

La conférence

C'est un François Mitterrand physiquement très éprouvé par la maladie qui est venu à Biarritz défendre jusqu'au bout de son second

septennat sa politique africaine, et faire ses adieux aux chefs d'Etat africains et à ce continent qu'il connaissait fort bien et depuis longtemps. François Mitterrand participait ainsi à son dixième Sommet, ces réunions n'ayant lieu que tous les deux ans à partir de 1988, et, toujours pour cause de maladie, n'ayant pas participé au Sommet de Libreville en octobre 1992.

Ce Sommet de Biarritz intervient en tout cas dans un contexte de politique intérieure difficile pour un président français épuisé, marqué par la deuxième cohabitation, au cours de laquelle le Premier ministre Edouard Balladur, présent à Biarritz, et ses ministres des Affaires étrangères Alain Juppé et de la Défense François Léotard cherchent à faire valoir leurs influences sur la politique africaine de la France, traditionnellement considérée comme le domaine réservé du chef de l'Etat. Un Sommet marqué aussi par les « affaires » et en particulier celles dont il fut beaucoup question dans les couloirs et qui allaient provoquer peu après la démission brutale du ministre de la Coopération Michel Roussin.

Deux grands événements concernant l'Afrique s'étaient déroulés depuis le début de l'année 1994, qui ont largement dominé les débats formels et informels du Sommet de Biarritz.

D'abord la dévaluation du F CFA en janvier, qui fut un choc considérable pour les 14 pays concernés du continent. Même si entre janvier et novembre, les bailleurs de fonds et en particulier la France avaient réussi à conclure des accords avec la plupart de ces pays permettant l'octroi d'un important soutien financier destiné à supporter les premiers effets de cette dévaluation, les chefs d'Etat de ces 14 pays manifestent encore à Biarritz de grandes inquiétudes. Ce qui conduit François Mitterrand à beaucoup insister d'une part sur le maintien de l'effort d'aide internationale à l'Afrique, d'autre part sur la poursuite des efforts d'assainissement de leurs économies par les pays africains, ne manquant pas au passage de critiquer durement le FMI, et surtout la Banque mondiale. Il insiste sur le rôle qu'il a tenu à jouer dans cette dévaluation mise en place par le Premier ministre Edouard Balladur et son ministre de la Coopération Michel Roussin : « L'assainissement financier n'est qu'un moyen. Ce n'est pas une fin en soi », explique François Mitterrand dans son discours. « C'est d'ailleurs dans ce but que j'ai voulu, avec le gouvernement de la République, qui en a assuré les principaux mécanismes, que la dévaluation du F CFA fut soumise à des conditions déterminées, capables de préserver les chances de développement de la zone franc. Une des conditions essentielles posées consistait en un engagement de la France et des institutions financières internationales en faveur d'importantes mesures d'accompagnement capables de protéger les populations touchées et d'assurer la relance des économies. »

L'après-Turquoise : une force interafricaine

Deuxième événement en avril 1994, les massacres de plusieurs centaines de milliers de Rwandais à la suite de l'attentat qui devait causer la mort du président Juvénal Habyarimana (qui avait personnellement participé entre 1978 et 1992 à 12 Sommets franco-africains), et provoquer l'opération Turquoise. Cette intervention militaire à but humanitaire fut voulue avec insistance par François Mitterrand malgré l'indifférence de la communauté internationale et les réticences de certains ministres du gouvernement français. Les conditions limitatives dans les missions et la durée de cette intervention furent définies par le Premier ministre Edouard Balladur. Au cours du Sommet, cette opération ainsi que la politique rwandaise de François Mitterrand furent l'objet de vives controverses. D'autant plus que le Rwanda n'avait pas été invité à

participer à ce Sommet. Le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé expliquait que le gouvernement de Kigali n'avait pas été convié parce que « la stabilisation de la démocratie n'avait pas encore été réalisée ». Il reprochait aussi aux responsables rwandais d'avoir tenu des « propos particulièrement agressifs » contre la France. « Ce n'est pas comme cela qu'on s'intègre dans une réunion d'amis », avait-il ajouté.

Sur l'aide, sur les aléas de la démocratisation, sur le rôle de la France au Rwanda, les participants au « contre-Sommet » organisé à Biarritz par une « coalition pour ramener à la raison démocratique la politique africaine de la France », regroupant plusieurs ONG et associations, n'ont pas manqué de multiplier les accusations contre les responsables de la politique africaine de la France, poussant en particulier les conseillers de François Mitterrand à jouer un rôle actif d'avocats de cette politique.

Les leçons de l'opération Turquoise et le contexte général de dégradation de la sécurité du continent, ont en tout cas placé au centre des débats de Biarritz le projet de création d'une force interafricaine. Déjà en juillet 1994, au cours d'un voyage en Afrique, le Premier ministre Edouard Balladur avait lancé l'idée avec insistance, expliquant que le développement des conflits de l'après-guerre froide nécessitait impérativement que l'Afrique prenne en charge progressivement sa propre sécurité avec l'appui nécessaire de ses partenaires et en particulier de la France.

Dans son discours de Biarritz, François Mitterrand revenait à la charge : « Nous nous réjouissons que la décision prise au Sommet de l'OUA à Dakar en 1992, de créer un mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, ait été formellement adoptée au Sommet du Caire, en juillet 1993. Ce mécanisme a déjà joué au Congo ou ailleurs un rôle appréciable. Mais ce mécanisme est dépourvu de tout moyen matériel ou logistique. Que ces exemples récents nous inspirent et nous permettent d'aller plus loin ! (...) Plusieurs d'entre vous m'ont suggéré ensuite la formation d'une force interafricaine de paix qui pourrait être employée en urgence dans de telles situations, en attendant que le dispositif des Nations unies se mette en place. La France est prête à y apporter son concours, technique ou logistique. Mais c'est à vous Africains d'en définir les contours, les missions, les conditions d'emploi. »

Après la tragédie du génocide au Rwanda, la majorité des chefs d'Etat africains était sur le principe favorable à la création d'une telle force. Mais tous n'étaient pas du même avis sur son articulation avec l'OUA et l'Onu, sur sa structure, etc. A Biarritz, une mission de réflexion est confiée au chef de l'Etat togolais Gnassingbé Eyadéma, dont les résultats n'ont jamais été rendus publics.

Retour de Mobutu et adieux de Mitterrand

A la Baule et à Libreville, le président zairois Mobutu Sese Seko, boudé par ses pairs, n'avait pas participé. A Biarritz, en raison surtout de la situation dans la région des Grands lacs, on assiste au grand retour politique du chef de l'Etat zairois. Autres présents remarquables pour leurs premières participations à ces sommets : les chefs d'Etat du Zimbabwe et du Cameroun, ainsi que les représentants d'Afrique du Sud, d'Erythrée et d'Ethiopie.

En conclusion de son discours, François Mitterrand formulait ainsi son testament africain : « Pour ma part, je me suis toujours opposé aux tentations déclarées ou insidieuses de brader la politique africaine de la France, ou de décider pour tel ou tel pays, à la place de ceux qui en avaient la charge, comme si nous étions des prophètes inspirés, chargés de dicter aux peuples africains ce qui était la voie la meilleure pour eux. Ce sont des tentations

permanentes, une forme de colonialisme renversé que je n'accepte pas plus que les autres (...) J'en appelle à ceux qui auront après moi la charge des affaires du pays. La France ne serait plus tout à fait elle-même aux yeux du monde, si elle renonçait à être présente en Afrique, aux côtés des Africains, pour être à côté d'eux tout simplement, pour contribuer à construire un cadre de paix, de démocratie et de développement, pour réussir ensemble une grande aventure humaine, au pire des difficultés, mais en gardant ses vieilles traditions, ses fortes cultures, et cette nature des hommes qui espèrent et qui croient toujours en la chance de l'humanité. »

19^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN OUAGADOUGOU 4-6 DECEMBRE 1996

Bonne gouvernance et développement

46 pays participants

Tous les pays africains, sauf trois (Soudan, Somalie et Libye) étaient invités, dont 14 pour la première fois. Plusieurs, parmi lesquels l'Algérie, le Kenya ou le Lesotho n'ont pas jugé utile de participer ; 18 pays ont envoyé des délégations dirigées par des ministres, des ambassadeurs ou des directeurs de ministères : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, la Centrafrique, l'Egypte, l'Erythrée, la Gambie, le Ghana, Maurice, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, le Swaziland, la Tanzanie, la Tunisie, le Zaïre, la Zambie. Le Maroc était représenté par le prince héritier.

Les 27 chefs d'Etat et de gouvernement

Bénin : Mathieu Kérékou
Botswana : Quett Ketumile Masire
Burkina-Faso : Blaise Compaoré
Burundi : Pierre Buyoya
Cap-Vert : Antonio M. Mascarenhas Monteiro
Comores : Mohamed Taki Abdoukarim
Congo : Pascal Lissouba
Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
Ethiopie : Meles Zenawi
France : Jacques Chirac
Gabon : El Hadj Omar Bongo
Guinée-Bissau : Joao Bernardo Vieira
Guinée : Lansana Conté
Guinée Equatoriale : Teodoro O. N'Guema
Liberia : Mme Ruth Sando Perry
Madagascar : Norbert Lala Ratsirahonana
Mali : Alpha Oumar Konaré
Mauritanie : Maouya Ould Sid Ahmed Taya
Mozambique : Joachim Alberto Chissano
Niger : Ibrahim Maïnassara Bare
Nigeria : Sani Abacha
Sao Tomé et Principe : Miguel Trovoada
Sénégal : Abdou Diouf
Tchad : Idriss Déby
Togo : Gnassingbé Eyadéma
Zimbabwe : Robert Mugabe

La Conférence

Les hôtes burkinabè, sous l'autorité du président Blaise Compaoré et de son ministre des Affaires étrangères Ablassé Ouedraogo, ont voulu donner à ce 19^e sommet un contenu plus structuré et un peu moins informel que les précédents. C'est autour du thème retenu, la bonne gouvernance et le développement, que dès août 1996, un atelier de réflexion a été organisé à Ouagadougou pour préparer les débats du sommet.

Dès la première séance à huis clos, trois chefs d'Etat se sont chargés d'introduire ces débats. Le président français, Jacques Chirac, a évoqué le rôle des donateurs d'aide et les efforts déployés en matière d'aide au développement depuis le sommet du G7 à Lyon en juin 1996. Le président du Botswana Quett Ketumile Masire a présenté le problème des rapports entre bonne gouvernance et démocratisation et le président burkinabè Blaise Compaoré les liens entre bonne gouvernance et

décentralisation. A l'issue des discussions une longue déclaration finale a été publiée qui reprend un certain nombre de principes généraux sur le développement durable et la nécessité des réformes économiques, sur la dimension sociale du développement, sur l'Etat de droit et les obligations qu'il implique. Pour ce qui concerne les réformes économiques, les grands axes ont été rappelés : réorganisation des fonctions publiques, consolidation des institutions démocratiques et baisse des dépenses militaires, transparence, intégration régionale, environnement sécurisant pour les investissements, appui au secteur privé.

Jacques Chirac a tenu à préciser, avec insistance, que ces principes ne doivent pas se limiter à des déclarations de bonnes intentions et que pour les bailleurs de fonds, désormais, la bonne gouvernance devient un élément de conditionnalité important de l'aide au développement : « Les bailleurs de fonds, qui doivent s'appliquer à eux-mêmes les critères de la bonne gouvernance – la transparence, le dialogue, la rigueur, l'efficacité –, sont particulièrement sensibles aux efforts consentis et aux progrès accomplis par les pays qui reçoivent l'aide. C'est pourquoi ils tendent à se détourner des pays aidés qui ne respectent pas ces mêmes critères. La bonne gouvernance est devenue la condition même du développement. Un impératif absolu qui s'impose tant aux bailleurs de fonds qu'aux pays aidés. »

Grands lacs et mines antipersonnel

Les questions de sécurité ont également occupé une large part des discussions. Dès les réunions ministérielles et celles du groupe restreint des pays francophones, la question des conflits en Afrique, celle de la sécurité institutionnelle, les problèmes liés au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix et les efforts entrepris dans le cadre sous-régional ont longuement été évoqués. La déclaration finale confirme que « les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation ont affirmé leur détermination à œuvrer ensemble à la stabilisation et à la sécurité en Afrique, en appuyant les processus en cours visant à doter l'Afrique des instruments nécessaires à la prévention des crises et au maintien de la paix. Ils ont réaffirmé leur appui aux mécanismes de prévention, de gestion et de règlement des conflits et notamment ceux de l'Organisation de l'unité africaine, ainsi qu'à l'utilisation des structures sous-régionales ayant vocation à assurer une meilleure prévention des crises et une meilleure coordination des efforts nationaux, sous l'égide des Nations unies ».

Une attention toute particulière a été accordée au dossier de la dissémination des mines terrestres antipersonnel qui concerne directement une vingtaine de pays du continent et pour lequel un traité international était à l'époque du sommet en cours de négociation. Ce traité a finalement été conclu à Ottawa en septembre 1997 et signé depuis par une quarantaine de pays africains.

C'est quand même la crise des Grands lacs qui en matière de sécurité et sous la pression de l'actualité aura occupé le devant de la scène. Le président zairois Mobutu, après son « retour » lors du sommet de Biarritz aura été l'un des grands absents de ce sommet franco-africain. Chassé du pouvoir par Laurent Désiré Kabila en mai 1997 et décédé quelques mois après, il était alors menacé par l'opposition armée venant de l'est du Zaïre. A Ouagadougou, les participants n'ont pas pu régler le problème d'un éventuel déploiement d'une force internationale dont le principe avait été retenu par les résolutions 1078 et 1080/96 du Conseil de sécurité et qui finalement n'aura jamais lieu. Ils ont seulement pu réaffirmer « leur respect du caractère intangible des frontières et en particulier la nécessité pour tous les Etats de respecter la souveraineté et l'intégrité

territoriale des Etats de la région». Ils ont également fait référence, à l'insistance notamment de la diplomatie française, à la tenue d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité et la stabilité dans la région des Grands lacs sous l'égide de l'Onu et de l'OUA.

Sortir de la crise en Centrafrique

Le sommet a été sérieusement agité en coulisses par les polémiques sur le renouvellement du mandat de Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies qui se heurtait à un veto catégorique du gouvernement américain. Le président camerounais Paul Biya, attendu dans la capitale burkinabé mais qui n'est finalement pas venu, a lancé un appel à ouvrir le jeu à d'autres candidatures africaines pour que le continent ne perde pas le siège de secrétaire général. Le Nigérien Hamid Al Gabid, le Mauritanien Ahmed Ould Abdallah, le Sénégalais Mustapha Niasse, l'Ivoirien Amara Essy... et le Ghanéen Kofi Annan figuraient alors parmi les candidats dont le nom était évoqué.

L'autre gros dossier d'actualité traité à l'occasion de ce 19^e sommet a été celui de la Centrafrique. Destabilisé par trois sérieuses mutineries militaires au cours de l'année 1996, le régime, controversé, du président Ange Félix Patassé n'avait assuré sa survie que grâce à l'intervention des forces françaises stationnées alors en Centrafrique. Mais Paris ne souhaitait clairement pas assumer seul la charge de cette crise et se retrouver enfoncé dans le bourbier centrafricain, alors qu'on affichait du côté français le souci urgent et prioritaire de ne plus intervenir militairement sur le continent, en particulier dans les crises intérieures. A l'issue des trois mutineries d'avril, mai et novembre, les militaires rebelles restaient puissants dans les quartiers du sud-ouest de Bangui, occupant aussi, de l'autre côté de la capitale le camp militaire de Kassai. L'urgence était grande de trouver une porte de sortie. Face à cette urgence, la crédibilité du sommet franco-africain était en cause.

Avec l'appui total de la France et des autres Etats participants, quatre chefs d'Etat ont accepté pendant le sommet de s'engager dans une médiation politique pour sortir de cette crise : le Gabonais Omar Bongo, le Tchadien Idriss Déby, le Malien Alpha Oumar Konaré et le Burkinabé Blaise Compaoré. A l'issue même du sommet les quatre se sont aussitôt rendus à Bangui. De cette initiative allant dans le sens d'une prise en charge par les Africains de leur insécurité, et qui fera date dans l'histoire des sommets, naîtra un processus de règlement souvent cité comme exemplaire. Le Malien Amadou Toumani Touré sera chargé de présider un comité international de suivi qui aidera à la conclusion en mars 1998 d'un pacte de réconciliation. Mais, surtout, une force interafricaine, la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab), composée de militaires de six pays (Gabon, Tchad, Sénégal, Mali, Togo, Burkina Faso) sera déployée pour stabiliser la situation et favoriser la négociation. Cette force, dont tout le monde estime qu'elle s'est correctement acquittée de sa mission, sera relayée en 1998 par une force des Nations unies, la Minurca.

20^e SOMMET FRANCO-AFRICAINE PARIS - 27-28 NOVEMBRE 1998

La sécurité en Afrique

49 pays participants

Trois pays exclus pour cause de sanctions internationales ou d'absence d'Etat légal (Lybie, Soudan et Somalie), et un absent : l'Algérie. Absences remarquées : le Gabonais Omar Bongo (pour cause d'élections), le Sud-africain Nelson Mandela, le Tchadien Idriss

Déby (pour raisons de santé) et l'Angolais Dos Santos.

Par contre, et c'est une caractéristique forte de ce Sommet, une présence massive des chefs d'Etat d'Afrique anglophone, visiblement intéressés par l'effort d'ouverture de la politique de la France en Afrique... et par le dossier des Grands lacs. Egalement présents à Paris, le secrétaire général de l'Onu Kofi Annan, très actif, et celui de l'OUA Ahmed Salim Ahmed. Et puis bien sûr, la grande vedette controversée : le Congolais Laurent Désiré Kabila qui participe à un Sommet franco-africain pour la première... et la dernière fois.

35 chefs d'Etat

Bénin : Mathieu Kérékou
Botswana : Festus Mogae
Burkina Faso : Blaise Compaoré
Burundi : Pierre Buyoga
Cameroun : Paul Biya
Cap Vert : Antonio Mascarenhas Monteiro
Centrafrique : Ange Félix Patassé
Congo : Denis Sassou Nguesso
Rép. dém. du Congo : Laurent Désiré Kabila
Comores : T. Ben Saïd Mawonde (par intérim)
Côte d'Ivoire : Henri Konan Bédié
Djibouti : Hassan Gouled Aptidon
Egypte : Hosni Moubarak
Erythrée : Issaias Afeworki
France : Jacques Chirac
Gambie : Yahya Jammeh
Ghana : Jerry John Rawlings
Guinée : Lansana Conté
Guinée Equatoriale : Teodoro Obiang Nguéma
Kenya : Daniel arap Moi
Liberia : Charles Taylor
Madagascar : Didier Ratsiraka
Mali : Alpha Oumar Konaré
Mauritanie : Maaouya Ould Sid'Hamed Taya
Mozambique : Joaquim Chissano
Namibie : Sam Nujoma
Niger : Ibrahim Maïnassara Bare
Ouganda : Yoweri Museveni
Rwanda : Pasteur Bizimungu
Sao Tome & Principe : Miguel Trovoada
Sénégal : Abdou Diouf
Sierra-Leone : Ahmad Tejan Kabbah
Tanzanie : Benjamin William Mkapa
Togo : Gnassingbé Eyadéma
Zimbabwe : Robert Gabriel Mugabe
3 vice-présidents :
Afrique du Sud : Thabo Mbeki
Gabon : Didjob Divungi-Di-Ndinge
Nigeria : Amiral Okhai Akhigbe

Sept chefs de gouvernement :

Ethiopie : Meles Zenawi
Guinée-Bissau : Carlos Correia
Lesotho : Pakalitha Mosisili
Maurice : Navinchandra Ramgoolam
Swaziland : Sibusiso Dlamini
Tunisie : Mohamed Karoui
Zambie : Eric Silwanba

La conférence

Ordre du jour chargé sur les questions de sécurité, plusieurs sujets ont fait l'objet de présentations prévues d'avance, sur le maintien de la paix et le rôle de l'Onu et des organisations régionales, sur la lutte contre les trafics d'armes de petit calibre, et sur l'élimination des mines antipersonnel. Egalement évoqués les problèmes de reconstruction post-conflit et le lien entre sécurité et développement. Les chefs d'Etat se sont félicités des efforts et des ambitions de la Cedeao pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits et ont évoqué le projet de Force ouest-africaine pour le règlement de la crise en Guinée Bissau. Ils ont dressé un bilan satisfaisant de la mission de la Minurca en Centrafrique, dont la création avait été envisagée lors du précédent Sommet à Ouagadougou.

Les discussions ont porté sur la crise comorienne et les efforts de l'OUA pour organiser une Conférence inter-îles, ainsi que sur les initiatives du président nigérian Abubakar pour engager son pays sur la voie de la démocratie. Le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée a été évoqué pour insister sur la recherche d'une solution pacifique, et tout le monde espérait une rencontre directe entre l'Ethiopien Zenawi et l'Erythréen Afeworki, qui finalement n'a pas eu lieu. Le secrétaire général Kofi Annan a cependant, en marge du Sommet, rencontré séparément les deux protagonistes.

Enfin, le dossier de l'épidémie du sida a donné l'occasion aux chefs d'Etat d'exprimer leur soutien au projet présenté par Jacques Chirac de création d'un Fonds de solidarité thérapeutique international (FSTI).

Le conflit des Grands lacs

Avec Laurent Désiré Kabila sous les projecteurs, mais surtout la présence de tous les chefs d'Etat impliqués et directement concernés par ce conflit, le dossier des Grands lacs a sans conteste été le sujet dominant de ce XX^e Sommet, bouleversant l'ordre du jour, donnant lieu à des réunions extraordinaires à huis clos, à l'occasion desquelles se sont déroulées des discussions franches, directes et passionnées : des débats qui ont fait forte impression sur plusieurs chefs d'Etat anglophones. A la suite d'un grand nombre de Sommets et de réunions interafricaines improductives sur le sujet, une forte détermination s'est dégagée pour finaliser un texte d'accord de paix prévoyant un cessez-le-feu, un retrait garanti des troupes étrangères invitées et non invitées et un schéma de démocratisation interne en RDC. A l'issue de ce processus, une Conférence pour la Paix dans la région des Grands lacs sous l'égide des Nations unies et de l'OUA pourra se tenir pour organiser la consolidation de la paix. Malgré le forcing et les entretiens à l'Elysée entre Jacques Chirac et Thabo Mbeki, Robert Mugabe, Yoweri Museveni et Laurent Désiré Kabila à l'issue du Sommet, l'accord n'a pu être finalisé, mais la Conférence s'est achevée sur la promesse d'un arrêt des combats et la signature rapide de l'accord à l'occasion d'un prochain rendez-vous en Afrique, en particulier celui prévu en décembre à Lusaka en Zambie.

21^e SOMMET FRANCO-AFRICAINE YAOUNDE 18-19 JANVIER 2001

L'Afrique face aux défis de la mondialisation

52 pays participants

Tous les pays africains ont été invités à ce Sommet par le président Paul Biya. Sauf un seul : les Comores, boycotté par l'OUA depuis le coup d'Etat du colonel Azali. Egalement invités et présents : le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et celui de l'OUA Amara Essy, ainsi que le président de la BAD, Omar Kabbaj, et le directeur général de la FAO, Jacques Diouf.

La grande nouveauté, c'est la participation pour la première fois dans l'histoire des Sommets franco-africains, de l'Algérie, au niveau de son chef d'Etat. C'était aussi une première pour le président ivoirien Laurent Gbagbo. Absences remarquées : celles du président zimbabwéen Mugabe et du président congolais Sassou Nguesso en raison de l'assassinat de Laurent Désiré Kabila la veille de l'ouverture du Sommet. Autres absences remarquées : celles des chefs d'Etat du Nigeria et d'Angola.

26 chefs d'Etat

Algérie : Abdelaziz Bouteflika
Bénin : Mathieu Kérékou
Botswana : Festus Gontebanye

Côte d'Ivoire : Blaise Compaoré
 Burundi : Pierre Buyoya
 Cameroun : Paul Biya
 Centrafrique : Ange-Félix Patassé
 Djibouti : Ismaël Omar Guelleh
 France : Jacques Chirac
 Gabon : El Hadj Omar Bongo
 Guinée Bissau : Kumba Yala
 Guinée Equat. : T. Obiang Nguema Mbasogo
 Kenya : Daniel arap Moi
 Madagascar : Didier Ratsiraka
 Mali : Alpha Oumar Konaré
 Maroc : Sa Majesté Mohamed VI
 Namibie : Sam Nujoma
 Niger : Mamadou Tandja
 Saint-Thomas & Prince : Miguel Trovoada
 Sénégal : Abdoulaye Wade
 Sierra Leone : Ahmad Tejan Kabbah
 Somalie : Abdoukassim Salat Hassan
 Soudan : Omar Hassan Ahmed El Bechir
 Tchad : Idriss Déby
 Togo : Gnassingbé Eyadéma

Autres participants

L'Afrique du Sud, le Ghana et le Liberia sont représentés par leurs vice-présidents. La Guinée, le Lesotho, la Mauritanie, le Mozambique, le Rwanda et le Swaziland par leurs chefs de gouvernement.

La conférence

L'ordre du jour, sur un thème vaste et complexe, avait été soigneusement préparé et différents aspects des défis pour l'Afrique de la mondialisation ont fait l'objet d'exposés introductifs attribués à différents chefs d'Etat. Le thème des défis économiques a été présenté par le président gabonais Omar Bongo et par le roi du Maroc Mohamed VI. Omar Bongo a notamment proposé la création en Afrique de banques régionales pour la reconstruction. Au cours du débat, le président sénégalais a mis en avant l'urgence d'une mobilisation euro-africaine en faveur du développement des infrastructures. Les problèmes de la paix et de la sécurité ont été présentés par le ministre togolais de la Défense au nom du président Eyadema, obligé de quitter Yaoundé plus tôt que prévu. Le président malien Alpha Konaré, président en exercice de la Cedeao, est intervenu pour présenter les avancées de cette organisation dans le domaine de la sécurité et les projets de la nouvelle Union africaine en la matière. La question de l'environnement a été introduite par le Kényan arap Moi, et celle de la Démocratie, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance par le vice-président sud-africain Jacob Zuma. Le président algérien Abdelaziz Bouteflika a effectué une intervention remarquée sur l'action de l'Afrique face à la mondialisation, claire et sans complaisance, concluant par une série de propositions concrètes sur la dette, la santé et les médicaments ou la dimension Nord-Sud des négociations de l'OMC. En réponse, le président français Jacques Chirac a insisté sur les actions déjà réalisées par la France ; il a également annoncé une série de mesures pour accélérer le processus des allègements de dette pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ). Ces mesures portent sur une extension du dispositif aux créances commerciales éligibles au Club de Paris qui concernent 29 pays, dont la plupart sont africains.

L'assassinat de Kabila... et la Côte d'Ivoire

Annoncé à Yaoundé juste avant l'ouverture officielle du Sommet, l'assassinat du président congolais Laurent Désiré Kabila a provoqué plusieurs défections de dernière minute et fait régner sur les débats et les nombreux entretiens bilatéraux une lourde tension. Mais à l'exception d'un vif débat entre le ministre des Affaires étrangères de RDC et le premier ministre rwandais, et l'intervention de Jacques Chirac en faveur des sanctions contre les occupants étrangers, débat intervenu à la fin des

travaux du Sommet, aucune avancée significative sur le dossier des Grands lacs n'a eu lieu. Même si le président Eyadéma, président en exercice de l'OUA, a tenu à aborder le sujet lors d'une réunion organisée par lui en marge du Sommet avec les représentants des 17 pays du Mécanisme de l'OUA sur la prévention et la réalisation des conflits. Enfin, en plus de la première rencontre directe entre Jacques Chirac et Laurent Gbagbo depuis l'élection de ce dernier, toujours en marge du Sommet, une rencontre des pays du Conseil de l'Entente s'est tenue à la suite de la tentative de déstabilisation en Côte d'Ivoire début janvier, pour améliorer les relations en matière de sécurité entre Abidjan et ses deux voisins burkinabé et maliens.

MFI – Jean-Paul Hughes

22^e SOMMET FRANCO-AFRICAIN PARIS 19-21 FEVRIER 2003

L'Afrique et la France, ensemble, dans le nouveau partenariat

52 pays participants

Tous les pays africains et leurs dirigeants avaient été conviés à ce 22^e sommet, à l'exception du Libyen Mouammar Kadhafi (pays néanmoins représenté), ainsi que de la Somalie dont la représentation étatique n'était toujours pas effective.

L'invitation de Robert Mugabe, le président du Zimbabwe, par le président Chirac a suscité de vives critiques de la part des Etats membres de l'Union européenne, et plus spécialement de la part de la Grande-Bretagne. De nombreuses manifestations se sont déroulées dans les principales capitales européennes pour dénoncer le traitement réservé dans ce pays aux fermiers blancs lors de la réforme agraire. Celles-ci relayait d'ailleurs les sanctions prononcées par l'Union européenne à l'encontre des autorités zimbabwéennes censées expirer le 18 février, c'est-à-dire la veille de l'ouverture du Sommet.

On notera également la présence du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan.

43 chefs d'Etat et de gouvernement

Afrique du Sud : Thabo Mbeki
 Algérie : Abdelaziz Bouteflika
 Bénin : Mathieu Kérékou
 Botswana : Festus Mogae
 Burkina Faso : Blaise Compaoré
 Burundi : Pierre Buyoya
 Cameroun : Paul Biya
 Cap-Vert : Pedro Pires
 Centrafrique : Ange-Félix Patassé
 Comores : Azali Assoumani
 Congo : Denis Sassou Nguesso
 Congo (République démocratique) : Joseph Kabila
 Côte d'Ivoire : Seydou Elimane Diarra (Premier ministre)
 Djibouti : Ismaël Omar Guelleh
 Egypte : Mohamed Hosni Moubarak
 Erythrée : Issaias Afewerki
 Ethiopie : Meles Zenawi
 Gabon : Omar El Hadj Bongo
 Ghana : John Kufuor
 Guinée : Lamine Sideme (Premier ministre)
 Guinée-Bissau : Kumba Yala
 Guinée Equatoriale : Téodoro Obiang Nguema Mbasogo
 Lesotho : Bethuel Pakaditha Mosisili (Premier ministre)
 Madagascar : Marc Ravalomanana
 Malawi : Bakili Muluzi
 Mali : Amadou Toumani Touré
 Maroc : Mohammed VI
 Maurice : Aneerod Jugnauth (Premier ministre)

Mauritanie : Maouya Ould Sid Ahmed Taya
 Mozambique : Joaquim Alberto Chissano
 Namibie : Sam Nujoma
 Niger : Tandja Mamadou
 Rwanda : Paul Kagamé
 Sao Tomé-et-Principe : Fradique de Menezes
 Sénégal : Abdoulaye Wade
 Soudan : Omar Hassan Ahmed El-Bashir
 Swaziland : Mswati III
 Tanzanie : Benjamin William Mapa
 Tchad : Idriss Déby
 Togo : Gnassingbé Eyadema
 Tunisie : Mohamed Ghannouchi (Premier ministre)
 Zambie : Levy Mwanawasa
 Zimbabwe : Robert Mugabe

Autres participants

L'Angola, le Kenya, les Seychelles et la Sierra Leone sont représentés par leurs ministres des Affaires étrangères, la Libye par Ali A. Triki, ministre de l'Unité africaine, la Gambie, le Liberia, le Nigeria et l'Ouganda à divers niveaux.

Sont également présents Kofi Annan, le secrétaire général de l'Onu, et Amara Essy, président de la Commission intérimaire de l'Union africaine.

La Conférence

Ayant pour thème « L'Afrique et la France, ensemble, dans le nouveau partenariat », ce 22^e Sommet s'est inscrit dans la continuité du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad) adopté en 2001. Le thème du partenariat a également été décliné sous l'angle des questions de paix et de sécurité, du développement, mais aussi des grands défis du monde actuel comme le terrorisme ou encore l'environnement.

Par ailleurs, lançant un appel à l'ensemble des délégations présentes pour plus de démocratie sur le continent africain, Jacques Chirac déclare : « *Il est fini le temps de l'impunité, le temps où l'on justifiait la force. Doit venir maintenant celui où l'on fortifie la justice.* » Le président français faisait ainsi référence à la mise en place de la Cour pénale internationale ; il a aussi profité de la tenue de la conférence pour dénoncer les escadrons de la mort en Côte d'Ivoire.

Au plan économique, le président français fait plusieurs propositions dont la stabilisation des prix des matières premières, et l'indexation du service de la dette sur l'évolution du cours des matières premières.

Sur fond de crises

Cette conférence a aussi été l'occasion d'évoquer plusieurs crises ouvertes ou sous-jacentes. Ainsi le cas de la Côte d'Ivoire a fait l'objet de discussions tant multilatérales que bilatérales. Une rencontre en parallèle du sommet s'est tenue entre le Premier ministre Seydou Diarra, représentant de la Côte d'Ivoire en l'absence du président Laurent Gbagbo, et Guillaume Soro, chef du principal mouvement rebelle ivoirien, le MPC.

Par ailleurs, à quelques semaines de l'intervention américaine en Irak, ce 22^e sommet fut l'occasion pour le président Chirac de recueillir un soutien unanime des 52 Etats présents quant à la position défendue par la France. Aussi, l'adoption, le 20 février, d'une « Déclaration sur l'Irak » est apparue comme un véritable succès pour le chef de l'Etat français, et a revêtu une importance d'autant plus grande que celle-ci est intervenue en présence du Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, ainsi que du président en exercice de l'Union africaine, le Sud-Africain Thabo Mbeki. A cette occasion, les chefs d'Etat et de gouvernement africains et français ont réitéré leur soutien à la résolution 1441 (de novembre 2002, mettant en œuvre les inspections en Irak) et ont affirmé qu'« *il y avait une alternative à la guerre.* »

Quelques fausses notes ont en outre marqué ce sommet, comme la réconciliation manquée entre la République centrafricaine et le Tchad (représentés par leurs présidents respectifs, Ange-Félix Patassé et Idriss Déby, ce dernier se voyant reprocher son soutien présumé aux rebelles en RCA mais accusant les autorités centrafricaines de commettre des exactions contre des ressortissants tchadiens). De même, des tensions persistent dans les relations franco-rwandaïses. Malgré une rencontre entre les présidents Chirac et Kagamé, le président rwandais a estimé à la fin du sommet que si les relations entre les deux Etats « *sont moins mauvaises qu'elles ne l'ont été* », il a ajouté qu'il n'y « *avait pas de grand changement (...)* *On nous a donné des conseils sur la manière de nous réconcilier... Nous espérons que les donneurs de leçon comprendront comment se réconcilier avec nous.* » Le génocide de 1994 et le soutien passé de la France à l'ancien régime rwandais semble donc encore nuire à l'établissement de relations plus approfondies entre les deux Etats. Malgré tout, le sommet a été salué comme un succès marquant un partenariat renouvelé entre la France et le continent africain.

Florence Leroux
